



Journal **PHILATÉLIQUE** et **CULTUREL**
CLUB PHILATELIQUE "DIVODURUM" de la C.A.S. de METZ - RÉGIE
et AMICALE PHILATELIQUE de METZ - **Juillet et août 2019**



Les émissions de la période de vacances : Cassel (59-Nord) "Village préféré des Français" 2018 (fin juin - page 7) - **juillet** : carnet de Vacances - TP de Madame de Maintenon, Euromed Postal, avec les costumes de Méditerranée - Reims décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre 1914-18 - Premier pas de l'Homme sur la Lune en 1969, mission Apollo 11 - **août** : carnet des phares, repère de nos côtes. - TP + souvenir de la Libération de Paris du 25 août 1944 - carnets de guichet, collector "Napoléon" - TP de SPM.

03 juillet 2019 - **Carnet "Vacances", avec des instants tendres et insoucians de vacances heureuses et ensoleillées.**

Jacques du SORDET réalise des **travaux photographiques personnels** sur de nombreux thèmes dont la **nature** et l'**enfance**. La **photographie** de voyage, qu'il a pratiquée de nombreuses années, lui a donné un goût prononcé pour une **photographie rapide et instinctive**, le **goût** et l'**envie** de montrer la **vraie émotion** et la **beauté du moment** vécu ensemble, sans tricherie. C'est pourquoi, dans cette **série photographique** réalisée en France, il a cherché à saisir les **instants fugaces de joie, de bonheur, de partage, ces moments complices que l'on vit souvent grâce, pour et avec les enfants**. Ses **instants simples et beaux** qui deviendront peut-être des **souvenirs**, ses instants "**hors du temps**" que nous vivons spécialement l'été, pendant les "**grandes vacances**" !



Jacques du SORDET

Fiche technique : 01/07/2019 - réf. 11 19 486 - Carnet : "Vacances" 2019 - Des photos prises au polaroid, exprimant les moments heureux de vacances ensoleillées, amicales, familiales... le bonheur, le temps suspendu.
Création photographique : Jacques du SORDET - Mise en page : Etienne THERY - Impression : Héliogravure - Support : Papier auto-adhésif - Couleur : Quadrichromie - Format carnet : V 256 x 54 mm - Format 12 TVP : V 30 x 40 mm (24 x 38)
Dentelures : Ondulées - Barres phosphorescentes : 1 à droite - Valeur faciale : 12 TVP (à 0,88 €) - Lettre Verte, jusqu'à 20g France
Prix du carnet : 10,56 € - Présentation : Carnet à 3 volets, angles arrondis, 12 TVP auto-adhésifs - Tirage : 3 000 000

Visuel de la couverture : **volet haut :** l'utilisation des timbres pour l'affranchissement, La Poste, le code barre et le type de papier.
Volet central : "C'est l'été, les vacances, les moments délicieux, tendres, souvent insoucians, les grands verres de sirop, le temps perdu, les nouveaux amis, le soleil brûlant... C'est l'été pour toujours." - série photographique de Jacques du Sordet.
Volet bas : Titre "Vacances" et des enfants à l'une des échelles du bassin de la piscine.

Jacques du SORDET (Lyon, juin 1962) : photographe de reportage pendant près de trente ans. Il a parcouru le monde en cherchant l'instant magique où, dans son viseur, tout s'assemble et prend un sens. D'après lui, saisir une image dans toute son intensité, alors qu'elle disparaît déjà, forme le regard et l'exigence artistique. Il est directeur de l'agence ANA.

Il a réalisé des **TVP** : 2009 - cathédrale Notre-Dame de Paris, Mont-St-Michel et Tour Eiffel / 2019 - carnet 12 TVP : "Éclosion".

Timbre à Date - P.J. :
28 et 29/06/2019
au Carré Encre - 75-Paris



Conçu par : Etienne THERY

Avec les timbres de ce carnet, affranchissez tous vos courriers, quel que soit le poids. Utilisez le nombre de timbres nécessaire à votre envoi.

Jusqu'à 20 g	= 1 timbre
Jusqu'à 100 g	= 2 timbres
Jusqu'à 250 g	= 4 timbres
Jusqu'à 500 g	= 6 timbres
Jusqu'à 3 kg	= 8 timbres

Carnet de 12 timbres-poste autocollants à validité permanente pour vos lettres jusqu'à 20 g, à destination de la France, acheminées au tarif de la Lettre verte.

LA POSTE 3 561920 844930 MIXTE Papier FSC FSC® C108068

CONCEPTION GRAPHIQUE : ETIENNE THERY

« C'est l'été, les vacances, les moments délicieux, tendres, souvent insoucians, les grands verres de sirop, le temps perdu, les nouveaux amis, le soleil brûlant... C'est l'été pour toujours. »

Série photographique de Jacques du Sordet

VACANCES

Historique : le concept des vacances est lié à l'apparition des civilisations urbaines, contrairement au monde agricole qui, à cause du climat, ne dicte pas un rythme de travail continu tout au long de l'année. Au **moyen-âge**, il existait déjà en Europe de l'Ouest des "vacances" qui correspondaient à la période des moissons en été, où les universités fermaient pour permettre à tous d'aller travailler aux champs. Au **XIX^e siècle**, les vacances se répandaient dans toute l'aristocratie et la bourgeoisie d'Europe occidentale. Elles correspondaient donc à la période où les classes supérieures de la société quittaient leurs demeures principales pour rejoindre des résidences secondaires, profiter de la nature ou des bienfaits du climat marin ou montagnard pour la santé. À partir de la **fin des années 1940**, avec l'apparition des **congés d'été**, les vacances deviennent au contraire un moment où l'on bouge, où l'on voyage.

Les vacances deviennent incontournables, bien qu'elles restent inaccessibles à un nombre de foyers. **France - dates importantes** : **1936** - les **premiers congés payés** de 2 semaines, introduits par le gouvernement du "**Front populaire**" (avril 1936 à avril 1938) / **1956** - la **3^e semaine de congés payés** / **1969** et **1981** - respectivement les **4^e** et **5^e** semaines de congés payés.

Premier volet du carnet



Deuxième volet du carnet



Troisième volet du carnet



03 juillet 2019 - Madame de Maintenon 1635-1719 - l'épouse secrète du roi Louis XIV.

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon (en 1675), est née le 27 nov.1635 à la prison de Niort, où son père est emprisonné pour dettes. Orpheline en 1647, elle épouse en 1652, l'écuyer et seigneur Paul Scarron (1610-1660, romancier, poète et dramaturge). Elle entre à la cour de France en 1669, avec la charge de gouvernante des enfants illégitimes du roi Louis XIV (règne de 1643 à 1715) et de M^{me} de Montespan (1640-1707, Dame de compagnie et favorite du roi). Dernière grande figure féminine du règne de Louis XIV, Mme de Maintenon va devenir l'épouse secrète du souverain, dans la nuit du 9 au 10 oct.1683, ce mariage secret ne choquant ainsi ni la cour, ni l'Eglise.



Fiche technique : 01/07/2019 - réf. 11 19 008 - Série commémorative : tricentenaire du décès de Madame de Maintenon (1635-1719), épouse secrète du roi Louis XIV (de 1683 à 1715).
Création graphique : Eloïse ODDOS - D'après portrait : coll. château de Maintenon, Fondation Mansart. - Impression : Héliogravure - Support : Papier gommé - Format : V 40,85 x 52 mm (37 x 48) - Dentelure : x - Couleur : Quadrichromie - Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : 1,05 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20 g - France - Présentation : 30 TP / feuille - Tirage : 700 020

Visuel : portrait de Françoise d'Aubigné, future marquise de Maintenon (1635-1719), école française XVII^e siècle - tableau présenté au château de Maintenon (28-Eure-et-Loir).

La présence d'un château à Maintenon est attestée depuis le XIII^e siècle. Il appartient à la lignée des Amaury, les seigneurs de Maintenon... Il reste en leur possession jusqu'au XVI^e siècle, époque à laquelle ils rencontrent des difficultés financières qui les conduit à céder la place forte. La seigneurie est alors achetée par Cottereau, financier et intendant des Finances du roi Louis XII. Il embellit et agrandit considérablement le château qui passera ensuite à sa descendance. En 1674, Françoise d'Aubigné, future Madame de Maintenon achète l'ensemble du domaine : château, terres, fermes, etc., grâce au soutien financier du roi Louis XIV, en espérant s'y retirer pour ses vieux jours. Les principales extensions que connaît le château à partir de 1686 sont étroitement liées à la construction de l'aqueduc et aux séjours du roi au château à cette occasion. Passé 1688, elle ne séjournera plus au château. En 1698, sans descendance directe, Madame de Maintenon légua le domaine, en dot, à sa nièce Françoise Amable d'Aubigné lors de son mariage avec Adrien Maurice, comte d'Ayen puis 3^e duc de Noailles (1678-1766, militaire et maréchal de France en 1734). Le château restera alors dans la famille de Noailles. Le domaine actuel est légué par les descendants de la famille des Noailles, à la Fondation Mansart, pour sauvegarder ce majestueux patrimoine.

Timbre à date - P.J. :
28 et 29/06/2019

à Niort (79-Deux-Sèvres)
à Maintenon (28-Eure-et-Loir)
et au Carré d'Encre (75-Paris).



Au fil des siècles, ce château a connu de nombreuses transformations.
Le château de Maintenon et ses dunes + l'aqueduc en arrière plan.
Conçu par : Gilles BOSQUET



Fiche technique : 09/06/1980 - Retrait : 03/07/1981 - Série patrimoniale :

Le château de Maintenon (28-Eure-et-Loir), édifié depuis le XIII^e siècle, propriété de Madame de Maintenon, l'épouse secrète du roi Louis XIV de 1674 à 1698.

Dessin et gravure : René QUILLIVIC - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : H 40 x 26 mm (36 x 22) - Couleur : Noir, bistre rouge - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 2,00 F - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage :

Visuel : la façade Nord, donnant sur l'avant-cour de la forteresse médiévale reconstruite par Jean Cottereau, avec le donjon carré sous de hauts combles postérieurs, les tours d'angles de l'enceinte quadrangulaire et le pavillon à tourelles en encorbellement.

Fiche technique : 31/07/1944 - Retrait : 18/11/1944 - Série personnages célèbres du XVIII^e siècle - Louis XIV (le Roi-Soleil, 5 sept.1638- 1^{er} sept.1715) - roi de France du 14 mai 1643 au 1^{er} sept.1715 - couronné le 7 juin 1654 en la cathédrale de Reims.

Création et gravure : Pierre GANDON - d'après portrait de Hyacinthe Rigaud. Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Couleur : Vermillon - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 4 f + 6 f de surtaxe au profit du Secours National. - Présentation : 25 TP / feuille - Tirage : 1 077 000

Visuel : Louis XIV, en costume de sacre, réalisé en 1701 par Hyacinthe Rigaud (1659-1743, peintre) huile sur toile - V 194 x 277 cm - classicisme - Musée du Louvre.



Aqueduc de Maintenon : c'est un ouvrage d'art inachevé, situé sur le **domaine du château de Maintenon**, franchissant la vallée de l'Eure. Il fait partie du canal de l'Eure (aqueduc de Pontgouin à Versailles) initié par Louis XIV. L'ouvrage est étudié par Louvois et Vauban, sa construction débute en 1686, mais les travaux seront abandonnés en 1689 en raison de l'entrée en guerre du Royaume contre la Ligue d'Augsbourg (sept.1688 à sept.1697).

Fiche technique : 13/06/1955 - Retrait : 15/10/1955 - Série personnages célèbres du XVII^e siècle - Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1^{er} mai 1633-30 mars 1707);

ingénieur, architecte militaire, urbaniste, hydraulicien et essayiste. - spécialiste des fortifications - nommé maréchal de France en janv.1703, par le roi Louis XIV. Dessin : André SPITZ - Gravure : Claude HERTENBERGER - d'après portrait de Hyacinthe Rigaud. - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Couleur : Vert - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 18 f + 7 f de surtaxe au profit de la C.R.F. - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 900 000

Visuel : Monsieur le maréchal de Vauban, en grande tenue, avec le cordon de l'Ordre du Saint-Esprit et l'écharpe blanche du commandement militaire obtenue en 1688 - réalisé en 1704 par Hyacinthe Rigaud (né Jacinto Francisco Honorat Matias Rigau-Ros à Serra, 1659-1743, peintre) - huile sur toile - V 103 x 136 cm - au château de Bazoches.



Maison royale de Saint-Louis : c'est un pensionnat pour jeunes filles créé en 1686 à Saint-Cyr (Yvelines) par le roi Louis XIV à la demande de Madame de Maintenon qui souhaitait la création d'une école destinée aux jeunes filles de la noblesse pauvre.

Madame de Maintenon, que l'on disait bourgeoise, se plaisait en ce site "un gros château au bout d'un gros bourg". Elle y amena Racine, qui cherchait le calme pour méditer son "Athalie" : la pièce étant destinée aux demoiselles de la Maison royale de Saint-Louis que cette grande éducatrice instruisait à Saint-Cyr. Cette institution fut sa dernière retraite.

Louis XIV et Madame de Maintenon à la Maison royale.

Madame de Maintenon et Racine, avec les pensionnaires de la Maison royale de Saint-Louis à Si-Cyr.



8 juillet 2019 - EUROMED Postal - Costumes de Méditerranée

L'Union Postale pour la Méditerranée (PUMed, ou EUROMed Postal) a été créée à Rome, le 15 mars 2011, par 14 opérateurs postaux issus de la région méditerranéenne, sous l'égide de l'Union Postale Universelle (UPU). Elle compte actuellement, 21 pays membres. EUROMED Postal est principalement composé d'opérateurs désignés membres de deux Unions restreintes : la commission arabe permanente des postes : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, République arabe syrienne et Tunisie et PostEurop : Albanie, Croatie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Monaco, Portugal, Slovénie et Turquie. Ces opérateurs postaux sont reconnus pour leurs marques bien connues et dignes de confiance. La mission de PUMed est de tirer parti de cette force pour développer, promouvoir et protéger les intérêts collectifs des pays membres tout en augmentant leurs revenus et en améliorant la qualité des services fournis. L'Union EUROMed Postal lance à partir du 8 juil.2019 son premier Concours Philatélique du plus beau timbre EUROMed Postal de l'année 2019 - le timbre français : "Costumes de Méditerranée", met à l'honneur le "Costume de l'Arlésienne".

Timbre à date - P.J. : 05 et 06/07/2019 à Marseille (13-Bouches-du-Rhône) à Grasse (06-Alpes Maritimes) et au Carré d'Encre (75-Paris).



Conçu par : Sabine FORGET

Fiche technique : 08/07/2019 - réf. 11 19 013 - série EUROMED Postal : les costumes de Méditerranée - le "costume de l'Arlésienne".

Création : Sabine FORGET - d'après dessin : Léo LELÉE "Farandole d'Arlésiennes" - numérisation : CD13 - coll. Museon Arlaten © Sébastien Normand. - Mise en page : Mario PRUDENTÉ - Impression : Héliogravure Support : Papier gommé - Couleur : Quadrichromie - Format : H 40,85 x 30 mm (37 x 26) - Dentelure : x x - Barres phosphorescentes : 1 à droite Faciale : 1,30 € - Lettre Prioritaire Internationale, jusqu'à 20g - Europe et Monde - Présentation : 42 TP / feuille - Tirage : 700 014.

Visuel : une farandole d'arlésiennes, arborant le costume typique arlésien de la fin du siècle dernier, ces personnages féminins semblent effleurer le sol sans le toucher vraiment. Une impression de légèreté et de suspension. Le costume d'Arles est un costume provençal comtadin (vêtements traditionnellement portés dans le Comtat Venaissin jusqu'à la fin du XIX^e siècle.) C'est l'un des deux grands types de costumes portés en Provence, bien qu'en 1884, le fêlibre F. Mistral ait cherché à imposer le costume d'Arles comme symbole du vêtement provençal. Son signe le plus distinctif est la coiffe à la grecque.



Origine du costume d'Arles : parmi toutes les variétés locales à la mode au cours du XVIII^e siècle, seul le costume d'Arles, porté indifféremment par les femmes de toutes conditions, a traversé la Révolution, tout en continuant à évoluer d'une façon naturelle. Jusque dans les années 1950, il était encore porté, quotidiennement à Arles par un certain nombre de femmes, et plus particulièrement le dimanche. Le costume d'Arles a été la tenue féminine traditionnelle dans tout l'ancien archevêché, a tenté de s'imposer jusqu'à Avignon sous l'impulsion de Frédéric Mistral, a débordé sur la rive droite du Rhône de la Camargue gardoise jusqu'à l'Uzège, s'est étendu à l'Est par delà la Crau, jusqu'à la Durance et le golfe de Fos. Toute son évolution est retracée dans la galerie du costume au Museon Arlaten (Musée arlésien à Arles, créé par F. Mistral).

Ce costume d'Arles se distingue d'abord par une coiffe spéciale qui nécessite le port de cheveux longs. En fonction des jours de la semaine et des tâches à accomplir, cette coiffure était retenue sur le sommet de la tête par un ruban, une cravate ou un nœud de dentelles. Mais elle exigeait toujours un temps de préparation important et des soins particuliers pour respecter l'exigence de ses canons.

Parmi les pièces qui composent actuellement l'habillement et signe son élégance, il y a la chapelle ou cache-cœur, plastron de dentelle en forme de trapèze, apparu en 1860, et qui couvre la poitrine, le grand châle ou fichu, de forme carrée, qui moule le buste, la robe longue en satin de différentes couleurs, souvent pincée à la taille, les dorures qui sont transmises de génération en génération.



Costumes arlésiens au XVIII^e s. (Antoine Raspal v.1760 - Arles)



Arlésiennes en costume au XIX^e siècle



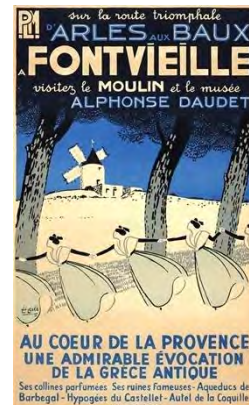
Ces parures vont du tour de cou en argent, aux différentes croix d'or filigranées, dites croix provençales, des bracelets en or massif enrichis de diamants, aux boucles d'oreilles réservées aux seules femmes mariées, en passant par les bagues rehaussées de pierres précieuses, les boucles de soulier en argent, les agrafes de manteau dorées ou argentées, les crochets d'argent pour la ceinture qui permettaient de suspendre les clefs, à la fois signe de richesse et de possession sur la maison familiale

Fiche technique : 01/03/1931 - Retrait : 31/03/1931 - Série : Caisse d'Amortissement - Coiffes des régions
Création et gravure : Abel MIGNON - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : H 40 x 26 mm (36 x 22) - Couleur : Vert-jaune - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 1,50 f + 3,50 f de surtaxe au profit de la Caisse d'Amortissement - Présentation : 25 TP / feuille
Vendus : 600 000 - Visuel : de gauche à droite : l'Arlésienne, la Boulonnaise, l'Alsacienne et la Bretonne. (TP démonétisée)
Autre TP : Fiche technique : 27/12/1943 - Retrait : 09/06/1944 - Série coiffes régionales du XVIII^{ème} siècle : la "Provence"
Création et gravure : Albert DECARIS - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Couleur : Rouge - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 5 f + 7 f de surtaxe au profit de la C.R.F. - Présentation : 25 TP / feuille - Tirage : 1 030 000

L'Arlésienne est une habitante de la ville d'Arles (13-Bouches-du-Rhône). Mais l'expression "jouer l'arlésienne" (L'Arlésienne, ou celle qu'on attend et qui ne vient jamais...) est directement tirée de la littérature française. Elle fait référence à une courte nouvelle d'Alphonse Daudet éditée dans le quotidien de Victor Hugo "L'Événement" du 31 août 1866, puis intégrée dans le recueil des "Lettres de mon moulin" édité en 1869, qui fut brillamment mis en musique par Georges Bizet, le célèbre compositeur de "Carmen", dans l'opéra "L'Arlésienne" créée en 1872 par Alphonse Daudet et Emile Zola - Daudet va s'inspirer du suicide d'un neveu de Frédéric Mistral, le 7 juil.1862. À la suite d'une déception amoureuse, le jeune homme se jette d'une fenêtre du domaine familial du mas du Juge sur une table de pierre. Mistral a confié cette histoire tragique à son ami Daudet, qui l'a transposée dans sa nouvelle. Ce fait ternira leur amitié.



Léo LELEE - "L'Arlésienne" (aquarelle V 21 x 30 cm) - au centre : 1935, une farandole d'arlésiennes habillée de blanc, près du moulin de Daudet, à Fontvieille (gouache sur papier) - à droite : Fontvieille (1935 - affiche : V 152,4 x 250, 7 cm)



Léopold Albert Joseph LELEE, dit Léo LELEE, dessinateur, aquarelliste, illustrateur, archéologue et fêlibre : Il est né le 13 déc.1872 à Chemazé (53-Mayenne) où son père était instituteur. Léopold a été l'élève de Gaston Bertin au lycée de Laval, avant d'entrer à l'Ecole des Arts décoratifs de Paris puis à celle des Beaux-Arts où il est formé auprès de Pierre Victor Galland (1822-1892, peintre décorateur et ornementiste). Après avoir été enseignant pendant 2 ans à l'école des Arts industriels de Roubaix, il retrouve Paris et devient affichiste et illustrateur pour cartes postales. Vers 1900, Lelée retrouve son ami l'aquarelliste et sculpteur Gaston de Luppé (1872-1939) des Arts déco, qui, lui vante "sa Provence", avec ses paysages, ses filles, ses traditions et sa lumière. Le 3 mars 1902, Léopold découvre le Pays d'Arles, tombe sous le charme de la Provence ensoleillée et s'y installe définitivement en 1903. L'aspect de la faune, la flore, les gens du terroir... sur les pas de Daudet, dans cette merveilleuse nature poétique chère à Mistral, le fascine et l'inspirent. Attaché au pittoresque et trouvant dans le folklore provençal le motif essentiel de son œuvre, il devient le peintre des Arlésiennes, dessinant inlassablement leurs costumes et farandoles. Il s'installe à Fontvieille après sa démobilisation, de 1919 à 1941, puis se retire et décède le 26 juin 1947 à Arles.

Œuvres conservées en trois lieux : le Palais du Roure à Avignon. le Muséon Arlaten à Arles et le musée de la Perrine à Laval.



Fiche technique : 20/02/1941 - Retrait : 16/08/1941 - Série personnages célèbres : Frédéric MISTRAL (1830-1914) poète, écrivain et lexicographe de langue provençale.
Dessin : Marcel Emile FABRE d'après photo en 1914 - Gravure : Charles MAZELIN - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : V 22 x 26 mm (18 x 22) - Couleur : Brun carminé - Dentelures : 14 x 13½ - Faciales : 1 f - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 3 070 000 - Visuel : Joseph Etienne Frédéric MISTRAL (Frederi Mistrau) est né le 8 sept.1830 et décède le 25 mars 1914 à Maillane (13-Bouches-du-Rhône). Il fut un membre fondateur du "Félibrige" (mai 1854, association œuvrant dans un but de sauvegarde et de promotion de la langue, de la culture et de tout ce qui constitue l'identité des pays de langue d'oc) - membre de l'Académie des sciences, lettres et arts de Marseille (créé en 1726) - maître s'ex-joux de l'Académie des Jeux floraux de Toulouse (société littéraire fondée en 1694) et, en 1904, prix Nobel de littérature, pour son œuvre "Miréio" (Mireille).

Autre TP : Fiche technique : 08/09/1980 - Retrait : 08/05/1981 - Série commémorative : Frédéric Mistral (1830-1914) - 150^{ème} anniversaire de sa naissance, le 8 sept.1830.
Création et gravure : Jacques GAUTHIER - d'après portrait de Hyacinthe Rigaud. - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36)
Couleur : Noir - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 1,40 F + 0,30 F de surtaxe au profit de la C.R.F. - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 3 000 000
Visuel : le chantre de toute la Provence et les titres de quelques œuvres en belle prose provençale et française.

Alphonse DAUDET, écrivain, dramaturge, poète, romancier et scénariste : est né à Nîmes (30- Gard) le 13 mai 1840 et décède à Paris le 16 déc.1897.

Date d'événements : 1859, rencontre de Frédéric Mistral à Paris - 1861, Daudet tombe gravement malade à Paris, puis il rejoint le Midi. - 1865 à Clamart (région parisienne) Daudet écrit les "Lettres de mon moulin" avec son ami Paul Arène (1843-1896, poète provençal) - 1868, à Champrosay (Essonne), il écrit "Le Petit Chose" - 1872, il réalise "L'Arlésienne" et "Tartarin de Tarascon" entre 1873 et 1897, il est atteint d'une maladie incurable de ma moelle épinière, mais il écrira dans la région parisienne, plusieurs ouvrages avec ses amis Edmond Huot de Goncourt (1822-1896, écrivain et journaliste), Marcel Proust (1871-1922, écrivain) et décèdera le 16 déc.1897 à son domicile parisien.



Timbre émis à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la publication en 1866 des "Lettres de mon moulin".

Fiche technique : 27/04/1936 - Retrait : 01/12/1938 - Série commémorative : «Lettres de mon moulin» - le Moulin d'Alphonse Daudet à Fontvieille
Création et gravure : Jules PIEL - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : H 40 x 26 mm (36 x 22) - Couleur : Outremer
Dentelures : 13 x 13 - Faciale : 2 f - Présentation : 50 TP / feuille
Tirage : 6 000 000 - Visuel : le moulin "Saint-Pierre (ou moulin Ribet, dit moulin de Daudet à Fontvieille (13) - il fonctionna de 1814 à 1915, avec d'autres moulins, dans le massif des Alpilles et de la Crau - Alphonse Daudet n'a jamais résidé au moulin, il s'installa en villégiature, avec son épouse, dans le château de Montauban de la famille Ambroy, depuis l'année 1863.



Fiche technique : 13/06/1960 - Retrait : 26/11/1960 - Série commémorative : Georges BIZET (Paris 25 oct.1838 - 3 juin 1875) pianiste, compositeur d'opérettes et d'opéras
Dessin : Charles MAZELIN - Gravure : Jacques COMBET - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : H 40 x 26 mm (36 x 22) - Couleur : Bleu et violet - Dentelures : 13 x 13
Faciale : 0,30 F + 0,10 F de surtaxe au profit de la C.R.F. - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 6 000 000 - Visuel : portrait Alexandre-César-Léopold BIZET, dit Georges BIZET, grand prix de Rome de piano. Il ouvre sa carrière par deux opérettes : "Docteur Miracle" et "Don Procopio" ; puis, il compose des opéras et opéras-comiques : en 1863 "Les Pêcheurs de Perles", en 1867 "La jolie fille de Perth". Son talent s'exerce aussi dans la symphonie descriptive "Roma" de 1869 où il s'efforce à chanter les souvenirs de son séjour dans la ville éternelle. Son mariage avec la fille de Jacques Fromental Halévy (1799-1862, compositeur et professeur) l'entraîne vers le théâtre, et la musique de scène de "L'Arlésienne" (drame en 3 actes, éponyme d'Alphonse Daudet - oct.1872) lui vaut un grand succès. Toutefois, BIZET est avant tout le musicien de "Carmen" (mars 1875), composition n'ayant connu un grand succès qu'après son décès.

8 juillet 2019 - Reims 1919 -2019 - Centenaire de la remise à la ville, de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre.

Le 6 juillet 1919, "au nom de la France reconnaissante", le président de la République, Raymond Poincaré (président de fév.1913 à fév.1920), remet solennellement la Légion d'Honneur et la Croix de guerre à la ville de Reims. Le même jour, la même décoration est attribuée au drapeau de la compagnie des sapeurs-pompiers de Reims, distingués pour leur bravoure.

Citation : "Ville martyre qui a payé de sa destruction la rage d'un ennemi impuissant à s'y maintenir. Population sublime qui, à l'image d'une municipalité modèle de dévouement et de mépris du danger, a montré le courage le plus magnifique en restant pendant plus de trois ans sous la menace constante des coups de l'ennemi et en ne quittant ses foyers que sur ordre. A montré dans l'avenir de la France une foi profonde, à l'exemple de l'héroïque Française vénérée à Reims, dont la statue s'élève au cœur de la ville. (Croix de guerre)".

C'est Georges Clemenceau (sept.1841-nov.1929), président du Conseil (1906 à 1909 et 1917 à 1920), qui prit la décision d'accorder ces prestigieuses décorations aux villes martyres.

Le décret d'attribution pour la ville de Reims, signé le 4 juillet, Jean-Baptiste Langlet (médecin, député et maire de Reims de 1908 à 1919, durant la période de sept. 1914 à la fin de la guerre, l'agglomération Rémoise est sur la ligne de front et sous le feu des canons allemands) annonçait par voie d'affiche la remise de la Légion d'honneur par le président Poincaré pour le 6 juillet 1919.



Fiche technique : 08/07/2019 - réf. 11 19 012 - série commémorative : 1919 - 2019 - centième anniversaire de la remise de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre à la ville de Reims, le 6 juillet 1919 (51-Marne).
Création et gravure : Pierre ALBUISSON - d'après photo ©Tibor Bogнар / Photonostop et Musée de la Légion d'Honneur. - Mise en page : Valérie BESSER - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé
Couleur : Polychromie - Format : H 40,85 x 30 mm (37 x 26) - Dentelure : — x — - Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : 1,05 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20g - France - Présentation : 48 TP / feuille - Tirage : 600 000.

Historique : un premier bâtiment est acheté en 1499 par les échevins sur la place du marché-aux-chevaux de la ville. En 1627, grâce au remboursement d'une dette importante contractée par le duc de Guise durant la Ligue, les notables rémois confient la construction d'un nouvel Hôtel de ville à Jean Bonhomme.

La construction du pavillon d'angle sera achevée dès 1628.

Après quoi les travaux continuent par la façade, dont les décors sont confiés au sculpteur Nicolas Jacques. Les travaux, interrompus faute d'argent en 1636, laissent un édifice inachevé, allant du pavillon d'angle au pavillon central.

Timbre à date - P.J. :
05 et 06/07/2019
à Reims (51-Marne) et
au Carré d'Encre (75-Paris).



De 1863 à 1880, les architectes Narcisse et Ernest Brunette réalisent le doublement de l'Hôtel de ville vers l'arrière (musée des Beaux-arts, bibliothèque municipale, tribunal...). Bien qu'achevée au XIX^e siècle, la façade, de style Louis XIII, exprime le pouvoir politique de la ville. En son centre, le campanile affirme la puissance municipale et rythme les événements de la cité, en opposition au pouvoir clérical. Les colonnes et les chapiteaux corinthiens sont d'inspiration antique. Le bossage en table, les hautes toitures et les cheminées imposantes sont typiques de la Renaissance. La partie supérieure du pavillon central est exécutée dans le style baroque avec en son centre une statue équestre de Louis XIII. Quasiment identique à la statue du XVII^e siècle détruite lors de la Révolution, elle est entourée de colonnes torsées et de volutes. Sur la façade principale, des bas-reliefs sculptés présentent des scènes inspirées de l'agriculture, de l'industrie et du domaine militaire. Le 12 août 1880 - l'Hôtel de Ville de Reims, définitivement terminé, est inauguré par le maire Victor Diancourt.



Fiche technique : 15/12/1941 - Retrait : 06/07/1942 - Série des armoiries de villes : Reims (51-Marne) - sur le site de l'oppidum du peuple des Rèmes, "Durocortorum"

Création et gravure : Pierre GANDON - Impression : Taille-Douce rotative, presse n° 2
Support : Papier gommé - Format : V 22 x 26 mm (18 x 22) - Couleur : Brun-rouge
Dentelures : 14 x 13 1/2 - Faciales : 3 f + 5 f de surtaxe au profit du Secours National
Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 1 000 000 (600 000 séries vendues).

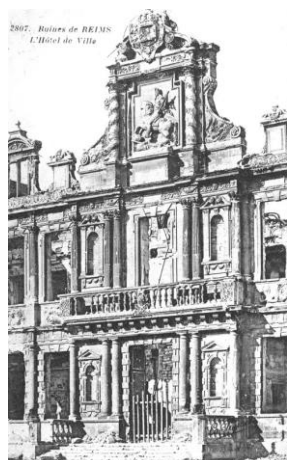
Visuel : le blason composé d'un rinceau et de fleurs de lys rappelant que Reims est la "Cité des Sacres" - "D'argent aux deux rinceaux de laurier de sinople passés en double sautoir, au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or". - Devise : "Dieu en soit garde".

Les deux distinctions : la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur et la Croix de guerre avec palme, gratifiant par décret du 4 juillet 1919 la ville de Reims (par Georges Clémenceau, Président du Conseil des ministres et ministre de la Guerre).

La Croix de guerre de 1939-1945, avec palme de bronze, a été attribuée à la ville de Reims par décret du 11 nov. 1948 - remise le 6 juil. 1949. Hôtel de Ville vers 1916 / 17.



Guerre de 1914-18 : dès l'automne 1914 des obus tombés sur l'édifice et l'endommagent. Le 21 avril 1917, vers 12 h 30, deux obus de gros calibre causent de très importants dégâts. 3 mai 1917 - l'Hôtel de Ville est incendié lors des bombardements. Un violent bombardement allemand commence vers 10 heures du matin. Il s'intensifie en début d'après-midi et se localise dans le secteur de la place de l'Hôtel de Ville. L'incendie se propage autour de la place, jusqu'à l'Hôtel de Ville, dont le toit provisoire en cartons bitumés, mis en place pour protéger des intermédiaires les parties du toit crevées par les précédents bombardements. Le feu se propage alors à la charpente puis à tout ce qui se trouve en-dessous. Seules les façades subsistent et les architectes Roger-Henri Expert (1882-1955) et le rémois Paul Bouchette sont chargés de la reconstruction entre janv. 1924 et oct. 1927. L'Hôtel de Ville étant classé, Bernard Haubold, architecte des monuments historiques, se consacre à la restauration de la façade. L'Hôtel de ville est reconstruit à l'identique en s'inspirant d'une gravure d'Edme Moreau (XVII^e siècle). Le décor intérieur a été refait en partie par Roger Henri Expert. - Le Président de la République, Gaston Doumergue, inaugure le 10 juin 1928, l'hôtel de ville reconstruit.



Hôtel de ville de Reims, après l'incendie du 3 mai 1917

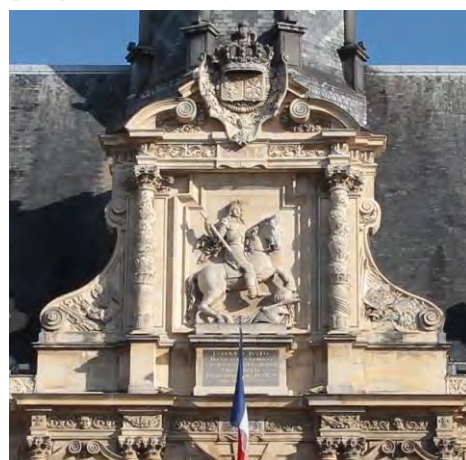


L'Hôtel de ville de Reims, suite à la reconstruction.

1914-1918 - détail du palier de l'escalier d'honneur.

La partie supérieure de la façade du pavillon central, avec la statue équestre de Louis XIII, sous le blason.

Le campanile octogonal et son horloge, coiffant la partie centrale du bâtiment, au dessus de l'entrée principale.

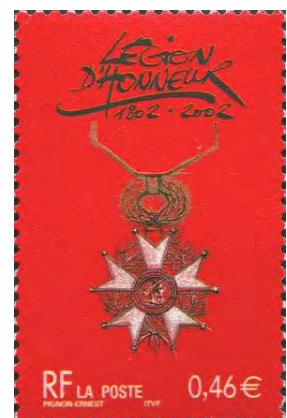


Fiche technique : 24/05/1965 - Retrait : 12/02/1966 - Série commémorative : cinquantenaire de la Croix de Guerre 1915-1965 - Création le 8 avril 1915, à la sollicitation de l'écrivain Maurice BARRÉS.
Création et gravure : Georges BETEMPS - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Couleur : Bistre, vert et rouge - Dentelures : 13 x 13 - Barres phosphorescentes : Non
Faciales : 0,40 F - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 7 760 000

Visuel : une croix de bronze, à quatre branches, soutenue par deux épees en sautoir et qui porte, d'un côté "Cérès" (effigie de la nation) ainsi que "République Française" et de l'autre les dates de la Grande Guerre, elle est reliée par un anneau de suspension, la "bélière", à un ruban vert comportant un liséré rouge sur chaque bord et partagé verticalement par cinq bandes, également rouges, ayant chacune 1,5 mm de large. Ce ruban peut-être orné d'insignes divers selon que la citation ayant motivée la remise de la Croix est à l'ordre de l'armée (palme de bronze), du corps d'armée (étoile de vermeil), de la division (étoile d'argent), de la brigade ou du régiment (étoile de bronze). Avec les guerres suivantes, des dates et des couleurs de ruban différentes ont été créées, y compris pour les théâtres d'opérations extérieures (T.O.E.)

Fiche technique : 21/05/2002 - Retrait : 13/12/2002 - Série commémorative : bicentenaire de la Légion d'honneur 1802-2002 - Création de la plus haute décoration honorifique française, par Napoléon Bonaparte : 19 mai 1802 - première attribution : 15 juillet 1804

Création artistique : Ernest PIGNON-ERNEST - Impression : Héliogravure - Support : Papier gommé - Format : V 26 x 40 mm (21 x 36) - Couleur : Rouge, argent, or et blanc - Dentelures : 13 x 13 - Barres phosphorescentes : Non
Faciales : 0,46 € - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 7 340 695



Visuel : avers : une étoile à cinq branches doubles émaillées de blanc, aux pointes boutonnées, reliées par une couronne émaillée de vert et composée de feuilles de chêne à droite et de laurier à gauche. Le centre de l'étoile présente un médaillon en or (Cérès, effigie de la République), avec le texte circulaire doré "République Française" sur fond bleu. L'étoile est suspendue à une couronne également émaillée de vert. L'insigne est accroché à un ruban de moire rouge, reprenant la couleur de l'Ordre de Saint-Louis. **revers :** la partie centrale appelée la "légende" porte deux drapeaux tricolores avec l'inscription Honneur et Patrie. Durant ses deux siècles d'existence, la Légion d'honneur a traversé tous les régimes sans jamais être remise en cause.

Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul, qui souhaite reconstituer autour de lui une élite fondée sur le mérite et non plus sur la naissance et la fortune, fait voter la loi des 29 floréals, an X (19 mai 1802) créant l'Ordre national de la Légion d'honneur. Récompensant d'abord les hommes, cette haute distinction avait, jusqu'à la réforme du code en 1962, récompensé aussi des emblèmes et des collectivités. Devant le risque de dévalorisation de la décoration due à la croissance des promotions, le général de Gaulle prit des mesures afin de conserver à l'ordre son prestige. Le code de 1962, en réservant la Légion d'honneur aux seules personnes physiques, fixe les limites à ne pas dépasser par grades (chevalier, officier, commandeur) et par dignités (grand officier et grand-croix).

Apollo 11 est une mission du programme spatial "Apollo" des États-Unis au cours de laquelle, pour la première fois, des hommes se sont posés sur la Lune, le 20 juillet 1969 à 21 h 56 (Houston), soit le lundi 21 juillet 1969 à 2 h 56, pour la France. L'agence spatiale américaine, la NASA, remplit ainsi l'objectif fixé le 25 mai 1961 par John Fitzgerald Kennedy (35^e président des E.U., du 20 janv. 1961 au 22 nov. 1963) de **poser un équipage sain et sauf sur la Lune avant la fin des années 1960**, dans le but de **démontrer la supériorité des États-Unis sur l'Union soviétique**, mise à mal par les succès soviétiques au début de l'ère spatiale dans le contexte de la guerre froide (de 1947 à 1991) qui oppose ces deux pays.

Timbre à date - P.J. :

du 19 au 21/07/2019

à Toulouse (31-Hte-Garonne)
et au Carré d'Encre (75-Paris).



Conçu par : Alice BIGOT

Apollo 11 est l'aboutissement d'une série de missions qui permettent la mise au point des techniques spatiales nécessaires, des vaisseaux spatiaux et d'un lanceur géant ainsi que la reconnaissance des sites d'atterrissage sur la Lune. C'est la troisième mission habitée à s'approcher de la Lune, après Apollo 8 et Apollo 10, et la cinquième mission avec équipage du programme Apollo. Le vaisseau spatial emportant l'équipage est lancé depuis le centre spatial Kennedy (John F. Kennedy Space Center) le 16 juil. 1969 par la fusée géante Saturn V développée pour ce programme. Elle emporte un équipage composé de Neil Alden Armstrong (5 août 1930-25 août 2012, missions Gemini 8 et Apollo 11), commandant de la mission et pilote du module lunaire, de Edwin Eugene Aldrin junior, dit Buzz Aldrin (20 janv. 1930, missions Gemini 12 et Apollo 11), qui accompagne Armstrong sur le sol lunaire, et de Michael Collins (31 oct. 1930, missions Gemini 10 et Apollo 11), pilote du module de commande et de service qui restera en orbite lunaire. Armstrong et Aldrin, après un alunissage comportant quelques péripéties, séjournent 21 h 36 mn à la surface de la Lune et effectuent une sortie extravéhiculaire (Extra-Vehicular Activity) unique d'une durée de 2 h 31 mn. Après avoir redécollé et réalisé un rendez-vous en orbite lunaire (lunar orbit rendez-vous) avec le module de commande et de service, le vaisseau Apollo reprend le chemin de la Terre et amerrit sans incident dans l'océan Pacifique à l'issue d'un vol qui aura duré 8 jours, 3 h et 18 mn.

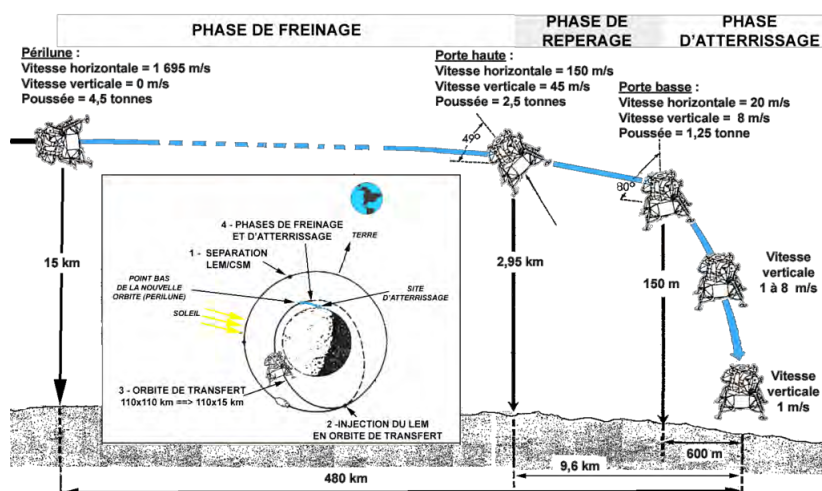


Fiche technique : 22/07/2019 - réf. 11 19 011 - série commémorative : à la suite des missions spatiales préparatoires d'Apollo 7 à Apollo 10, le vaisseau Apollon 11 est placé en orbite par le lanceur géant Saturn V, permettant le premier pas d'un Homme sur la Lune, le 20 juillet 1969 à 21h56 - de gauche à droite : Neil Alden Armstrong, Michael Collins et Buzz Aldrin. Création et mise en page : Alice BIGOT - d'après photo © Roger-Viollet / © NASA - Impression : Héliogravure - Support : Papier gommé - Couleur : Quadrichromie - Format : C 40,85 x 40,85 mm (36 x 36) Dentelure : x - Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : 1,30 € - Lettre Internationale, jusqu'à 20g - Europe et Monde - Présentation : 30 TP / feuille - Tirage : 600 000.

Visuel : Buzz Aldrin, le deuxième à poser le pied sur le sol lunaire, 19 mn après Armstrong, se dirigeant vers le drapeau américain planté par Armstrong.



Module de commande et de service conçu pour le transport des 3 astronautes.
Aldrin photographié par Armstrong. - l'empreinte d'une botte d'Aldrin.
et l'amerrissage de la capsule Apollo dans l'océan Pacifique.



CASSEL (59-Nord), dans la région des Hauts de France, a été élu "Village préféré des Français" en 2018, lors de l'émission de France 2, présentée par Stéphane Bern. L'édition 2019, sera diffusée le 26 juin à 21H00 sur France 3, Stéphane Bern annoncera le "Village préféré des Français 2019". Il sera désigné à l'issue d'un vote des téléspectateurs, parmi les 14 concurrents : 13 villages qui représentent les 13 régions de France métropolitaine et un village de l'île de la Réunion, représentant l'Outremer.



Timbre à date - P.J. : 27/06/2019
à Cassel (59-Nord)
et au Carré d'Encre, Paris (75)



Fiche technique : 28/06/2019 - réf. 11 19 041 - Série touristique : CASSEL (59-Nord - Hauts-de-France - Flandre intérieure) "le village préféré des Français 2018"

Création graphique : **Geneviève MAROT** - d'après photo : Mairie de Cassel - Impression : **Héliogravure** - Support : **Papier gommé** - Couleur : **Polychromie** - Format : H 60 x 25 mm (56 x 21 mm - panoramique) - Dentelure : **___ x ___** - Barres phosphorescentes : **1 à droite** - Faciale : **0,88 €** - Lettre Verte, jusqu'à 20 g - France - Présentation : **40 TP / feuille** - Tirage : **900 000**
Visuel - la Grand' Place de Cassel, avec à droite, la façade du "Musée de Flandre" (ancien siège de la châtellenie, du XVI^e siècle) et en arrière plan la haute tour carrée de la Collégiale Notre-Dame du X^e siècle. - au centre : les deux géants de Cassel, Reuze Papa et son épouse Reuze Maman.

Origine de CASSEL : lorsque les romains conquièrent la "Gaule Belgique" (Gallia belgica, une des quatre provinces créées par Auguste v.58 av. J.-C.), ils construisent ici un "castellum" (un fortin), et firent de la "Civitas Menaporum", devenue la capitale des Ménapiens (civitas des Menapii, tribu celte), un carrefour routier important. A la fin du X^e siècle, les premiers comtes de Flandre fortifièrent à nouveau cet "oppidum" naturel, sur les frontières méridionales de leur domaine. Devenue chef-lieu d'une châtellenie, la ville fut, pendant tout le Moyen-âge, un centre d'artisans et de marchands. En temps de conflits, les paysans s'y réfugiaient, cherchant protection à l'abri des ses remparts (mont Cassel, à 176 m de haut). On parle de Cassel dans l'histoire surtout à propos des batailles qui se déroulèrent sous ses murs en 1071, 1328, et, enfin, 1677. Mais elle connut bien d'autres épreuves : saccage, incendie et massacres par les soldats de Philippe-Auguste en 1213, par ceux de Philippe le Bel en 1297, par ceux de Louis XI en 1477. Au XVII^e siècle, le Roi de France dut s'y prendre à trois reprises pour pouvoir étendre sa souveraineté sur Cassel. Turenne, en 1645 ; le Marquis de Créquy, en 1658, s'emparèrent de la ville, mais ce fut chaque fois pour la rétrocéder aux Pays Bas Catholiques. Mais en 1677, lors d'une troisième bataille victorieuse, la ville devint française (Traité de Nimègue en 1678 + Traité d'Utrecht en 1713).



Fiche technique : 27/03/1944 - Retrait : 15/09/1945 - série des armoiries de provinces françaises : la "Flandre" (armes des comtes de Flandre à partir de 1170), création probable par Philippe 1^{er} de Flandre, dit Philippe de la Maison d'Alsace (1142 à 1191).

Dessin : **Robert LOUIS** - Gravure : **Henri CORTOT** - Impression : **Typographie rotative**
Support : **Papier gommé** - Format : V 20 x 24 mm (17 x 21) - Couleur : **Rouge, noir et jaune**
Dentelures : **14 x 13 1/2** - Faciales : **5 f** - Présentation : **100 TP / feuille** - Tirage : **35 400 000**

Fiche technique : 01/07/1968 - Retrait : 12/04/1969 - série commémorative : tricentenaire du rattachement de la Flandre à la France (traité d'Aix-la-Chapelle 1668)

Création et gravure : **Robert CAMI** - Impression : **Taille-Douce** - Support : **Papier gommé**
Format : H 40 x 26 mm (36 x 22) - Couleur : **Pourpre, bistre et gris** - Dentelures : **13 x 13**
Faciales : **0,40 F** - Présentation : **50 TP / feuille** - Tirage : **7 665 000** - **Visuel** : portrait du roi Louis XIV et blasonnements : français (fleur de lys) et Lion de la Flandre maritime (Flandre flamingante, Cassel en devient la capitale historique).



La ville de Cassel revient au premier plan de l'actualité militaire deux siècles et demi plus tard, lorsque, d'octobre 1914 à avril 1915, le général Ferdinand Foch (1851-1929, futur Maréchal de France), y installa son quartier général d'où il commanda les troupes belges, britanniques et françaises qui défendaient le front allié sur l'Yser et devant Ypres. En mai 1940, elle fut bombardée par l'aviation allemande : l'arrière garde britannique y résista pendant trois jours, ce qui facilita l'embarquement des armées alliées à Dunkerque.



Cassel au XVII^e siècle par Antoine Sandérus (1586-1664, poète, philosophe, théologien et historien), dans *Flandria Illustrata* - 1641)



La collégiale Notre-Dame



La châtellenie, au début du XX^e siècle (Musée des Flandres)

La Collégiale Notre Dame est attestée depuis le X^e siècle. Incendiée et profanée à maintes reprises, elle est reconstruite sur ses anciennes fondations. C'est devant la statue miraculeuse de Notre Dame de la Crypte, vénérée depuis le XVI^e siècle et conservée dans la crypte, que Ferdinand Foch adressa une prière chaque jour, durant son séjour, lors de la Première Guerre mondiale. C'est dans l'ancien siège de la châtellenie de Cassel (hôtel de la Noble-Cour), construite au XVI^e siècle (façade Renaissance), qu'est installé le musée de Flandre, ouvert en 2010.



Fiche technique : 17/06/2010 - Retrait : 25/03/2011 - Bloc-feuillet "Les moulins"
 le Moulin de Cassel (59-Nord) - moulin en ruine acheté en 1949, déplacé d'Arnèke et installé au sommet du mont Cassel (terrasse du château) dès 1983 pour symboliser la vingtaine de moulins qui occupaient le mont.
 Création et gravure : Yves BEAUJARD - d'après photo : Office de tourisme de Cassel - Impression : mixte Taille-Douce / Offset - Support : Papier gommé - Format bloc-feuillet : H 143 x 105 mm - Format TP : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Couleur : Quadrichromie - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 0,56 € - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 1 650 000 bloc-feuillets - **Visuel :** ce moulin a remplacé celui d'origine (XVI^e siècle) disparu dans un incendie en 1911, situé dans l'enceinte du château, qui appartenait au Domaine royal lors du retour de la Flandre à la France. - moulin à farine, à huile de colza et de lin ou à écorces de chêne.

Fiche technique : 18/02/1980 - Retrait : 09/09/1980 - série commémorative : les Géants du Nord
 Création et gravure : Jean DELPECH - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé
 Format TP : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Couleur : Rouge, vert et bleu - Dentelures : 13 x 13 - Faciales : 1,60 F
 Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 1 650 000 - **Visuel :** à Douai, la "famille Gayant" (1479, 1531 + XVII^e s)

Cassel possède deux carnivals, le premier le week-end end du Mardi gras et le second le lundi de Pâques.
 Reuze Papa est l'un des deux géants de Cassel. Il a été créé en 1827 par Ambroise Bafcop. Il est le plus ancien géant de France. Il mesure 6,25 m et est habillé d'une tenue de guerrier romain. Vêtu d'une armure, d'une épée et d'un bâton de commandement, il sillonne les rues casseloises lors des deux carnivals.

Reuze Maman, son épouse, fut conçue en 1860 par Alexis Bafcop. Du haut de ses 5,85 m, elle connut différents styles vestimentaires. Elle apparaît au départ en habit de poissonnière, puis elle est habillée en guerrière de 1905 à 1928, date à laquelle elle se métamorphosa en princesse byzantine. Elle est vêtue d'une robe rouge, d'un voile doré, d'un diadème et a un bouquet de fleurs fraîches lors de chaque sortie. Reuze Maman ne sort qu'une fois par an, à l'occasion du Lundi de Pâques.



05 août 2019 - *Carnet sur les Phares "Repères de nos Côtes"*



Phares et Balises - Direction

Au 15 septembre 1792, la loi confia la surveillance des phares, amers (objet fixe et très visible), tonnes (bouée de signalisation) et balises au Ministère de la Marine et, l'exécution des travaux, au Ministère de l'Intérieur. Mais la fréquentation de plus en plus importante des routes maritimes incita Napoléon 1^{er} à confier ce travail au "Service des Phares et Balises" créé le 7 mars 1806, ce service relevant de la Direction Générale des Ponts et Chaussées. De nos jours, le Bureau des Phares et Balises est rattaché à la Direction des Affaires Maritimes et des Gens de Mer - Sous Direction de la Sécurité Maritime du Ministère de l'Équipement des Transports et du Logement. Les dispositifs visuels, sonores ou radioélectriques, sont constitués par les phares, les feux, les bouées, les amers, les tourelles et des marques de petites dimensions. 8207 établissements de signalisation maritime sont ainsi gérés par les services des Phares et Balises : 150 phares / 3577 marques lumineuses / 4480 marques passives.

Médaille Service des phares et balises 1878 (par Degeorge) : Ministère des Travaux Publics
 Phares et Balises - **revers :** un phare encadré de diverses bouées, balises et lanternes
texte : Les inventions de l'éclairage côtier : 1791 - phares à réflecteurs paraboliques de Teulère et Borda / 1823 - phares lenticulaires d'Augustin Fresnel / 1864 - éclairage électrique des phares de la Hève / 1875 - éclairage des phares à l'huile minérale / 1878 - les côtes de France sont signalées par 372 phares / 760 bouées et 1450 balises.



Médaille 1878 - Service des Phares et Balises



Fiche technique : 03/06/2019 - réf. 11 19 487 - Carnet : Astérix, Tous timbrés ! Tous irréductibles ! - 60^e anniversaire.

Conception graphique : Yves MONTRON - Mise en page : Corinne SALVI - Impression : Héliogravure - Support : Papier auto-adhésif - Couleur : Quadrichromie
 Format carnet : H 256 x 54 mm - Format 12 TVP : V 24 x 38 mm (20 x 33) - Dentelures : Ondulées - Barres phosphorescentes : 2 - Valeur faciale : 12 TVP (à 1,05 €) - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20g - France - Prix du carnet : 12,60 € - Présentation : Carnet à 3 volets, angles arrondis, 12 TVP auto-adhésifs Tirage : 3 500 000.

Visuel de la couverture : volet droit : les phares "Repères de nos côtes" + un phare et une bouée - volet central : l'environnement du phare, avec un bateau de pêche + le code barre, le type de papier, La Poste - volet gauche : un bateau de haute mer + l'utilisation des timbres pour l'affranchissement.



Timbre à Date - P.J. :

02 et 03/08/2019

au Carré d'Encre (75-Paris)

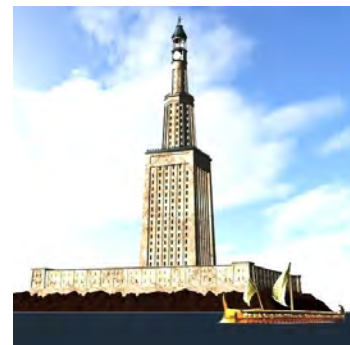


Conçu par : **Yves MONTRON**

Un phare est une tour édifée sur une côte, sur un îlot ou à l'entrée d'un port, surmontée d'une source lumineuse puissante, servant à guider la navigation maritime pendant la nuit. Ces **phares maritimes** permettent aux navires de repérer la position des zones dangereuses se trouvant près des côtes, ainsi que les ports maritimes. Ils sont de moins en moins utiles grâce aux **moyens électroniques de géolocalisation**, mais gardent toutefois un **grand intérêt** puisqu'ils ne nécessitent aucun matériel de navigation particulier. Cet intérêt est également **patrimonial, architectural** et parfois **touristique**.

Le mot "phare" vient de "Pharos", nom d'une île située au large d'Alexandrie en Égypte, sur laquelle **Ptolémée I^{er} Sôter** (305 à 283 av. J.-C., roi d'Égypte), et sont fils **"Ptolémée II Philadelphe"** (283 à 246 av. J.-C., roi d'Égypte) firent construire un **phare monumental** au début du **III^e siècle avant J.-C.** Une série de **tremblements de terre** a eu raison de l'édifice qui fut **entièrement détruit au XIV^e siècle**. Ce phare antique de stature exceptionnelle était considéré comme la **"septième merveille du monde"**.

Le monument était composé de 3 niveaux : la base était formée de quatre côtes, par dessus il y avait un niveau intermédiaire de forme octogonale, et au sommet il y avait le dernier niveau, le plus petit, de forme cylindrique. La hauteur totale mesurait de 110 à 130 m. Au niveau supérieur se trouvait le miroir, qui reflétait les rayons du soleil la journée et le feu la nuit. - portée de 27 milles nautiques (50 km).



Fiche technique : 09/11/2009 - Retrait : 27/08/2010 - série commémorative - la Conférence Euromed Postal à Alexandrie (Égypte) en mai 2009.

Création et gravure : **Claude JUMELET** - Impression : Taille-Douce - 2 poinçons - Support : **Papier gommé** - Couleur : **Polychromie** - Dentelure : 13% x 13% - Format : H 40,85 x 30 mm (37 x 25)

Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : 0,56 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20g - France - Présentation : 48 TP / feuille - Tirage : 3 000 000 - **Visuel :** le bassin méditerranéen, pour la dimension géographique, un olivier, symbole de la paix et de la Méditerranée, ainsi qu'une lumière partant de la ville d'Alexandrie qui rappelle de ce fait le légendaire phare.



Fiche technique : 06/05/2019 - réf. I1 19 009 - série commémorative :

Augustin FRESNEL 1788-1827, père de l'optique moderne.

Création et gravure : **Sophie BEAUJARD** - d'après photos : Stéphane Lemaire / hemis.fr, © J.M. Emportes / OnlyFrance.fr, © Sheila Terry / Science Photo Library / Cosmos

Impression : **Taille-Douce** - Support : **Papier gommé** - Couleur : **Polychromie** - Format : H 40,85 x 30 mm (37 x 26) - Dentelure : 13% x 13% Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : 1,05 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20 g - France - Présentation : 48 TP / feuille - Tirage : 700 032.

Visuel : portrait d'Augustin Jean Fresnel (1825), d'après une gravure d'Ambroise Tardieu (1788-1841, cartographe, portraitiste et graveur). En arrière plan, un phare et un détail d'une lentille à échelons de Fresnel. Grâce à lui, la lumière des phares porte trois à cinq fois plus loin qu'auparavant. Évidemment, les lentilles Fresnel ne tardent pas à équiper les phares de France et du monde entier, jusqu'à nos jours.

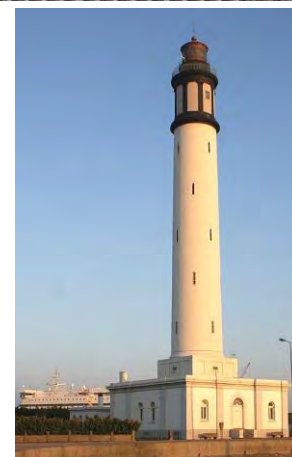


01 - Phare de Dunkerque ou phare du Risban (59-Nord) - Classé **MH** le 19/04/2011 + se visite.

C'est un **phare côtier portuaire automatisé**. Un **fanal** est bâti de 1681 à 1683 sur les ruines du fort Risban aménagé par Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633-1707, architecte militaire). **Détruit en 1825** par une tempête, un **nouveau phare** est construit de 1841 à mai 1843, et fait partie de la **politique de signalisation maritime**, menée par le **capitaine de Rosset** et **Augustin Fresnel**, en 1825.

Architecture : soubassement carré d'un niveau + carré central secondaire - **tour cylindrique Ø 3,90 m** double couronnement noir ornés de pilastres en pierre taillée qui supportent la rambarde métallique et la lanterne - moulures circulaires - fenêtres et porte avec arc en plein cintre. + bâtiment annexe et jardin.

Construction : 1842 - architecte : **François Léonce Reynaud** (1803-1880, polytechnicien, directeur du Service des phares et balises et inspecteur général des Ponts et Chaussées). - en service : 1843 - taille générale : 63 m Ht. au dessus de la mer : 66,35 m - Ht. focale : 59 m / escalier : 276 marches - **1^{ère} optique :** mai 1843 type mixte François Soleil, huile végétale, feu à éclipses, focale 0,92 m. - 1875 : huile minérale. **optiques suivantes :** oct. 1885 : feu électrique scintillant (lampe à arc, actionnée par magnéto génératrices), 2 éclats blancs à 7,5 secondes, focale 0,30 m - modèle : Sautter-Lemonnier. - **août 1902 :** feu électrique, 2 éclats blancs à 10 s., optique à 12 panneaux au 1/12, focale 0,30 m - modèle : Sautter-Lemonnier. **Sept. 1908 :** renforcement du feu. - **janv. 1940 :** soubassement et tour, peint en blanc, partie supérieure peinte en noir. - 1985 : automatisation - **Optique actuelle :** optique tournante de 2 x 2 éclats blancs groupés en 10 s. à 4 panneaux, lentilles de renvoi aérien, focale 0,50 m sur cuve modèle BBT, lampe halogène 1000W, portée 29 milles (47 km), lanterne Ø 3 m, à murette métallique et ventilateurs, lanterne à boule et piedouche - vitrage cylindrique simple, à montants inclinés.



02 - Phare de la Hague ou phare de Goury (50-Manche) - Classé **MH** le 11/05/2009 + se visite.

C'est le premier phare français construit sur un **rocher d'à peine 10 m de rayon**, dit le "Gros-du-Raz". Il est **isolée en mer** et signale le "Raz Blanchard", l'un des **courants de marée** les plus forts d'Europe (jusqu'à 12 nœuds, soit 22 km/h aux grandes marées d'équinoxe), à l'entrée Nord du passage de la Déroute (déroit situé à l'extrémité septentrionale du golfe de Saint-Malo) entre le cap de La Hague-Goury (à 800m) et l'île d'Aurigny (Alderney, bailliage de Guernesey, îles Anglo-Normandes). Après de **multiples naufrages** à l'abord du Raz Blanchard, il a été **décidé d'édifier ce phare** au large d'Auderville et du port de Goury.

Architecture : tour cylindrique avec astragale, sur soubassement circulaire en maçonnerie de pierres apparentes, avec escaliers d'accès, terrasse et échauguette. - passerelle avec rambarde métallique.

Construction : 1829 à 1837 - architecte : **Charles-Félix Morice de la Rue** (1800-1880, ingénieur des Ponts et Chaussées). - en service : nov. 1837 - taille générale : 48 m - Ht. au dessus de la mer : 52 m - Ht. focale : 47 m / escalier : 1905, métal (de H. Luchaire) - **1^{ère} optique :** nov. 1837 - huile végétale, feu fixe blanc, focale Ø 0,92 m. - **optiques suivantes :** août 1890 : huile minérale, lampe 6 mèches, feu à éclat 10 s. focale 0,92 m, optique 16 panneaux, rotation sur galets. - **sept. 1905 :** vapeur de pétrole, feu à la puissance renforcée, un éclat toutes les 5 s., focale 0,70 m, optique 4 panneaux, au 1/4 rotation sur cuve à mercure 4 colonnes. 1910 signal sonore, vibreur ELAC 300 Mhz sur la passerelle. - 1950 : optique double de 0,30 m, optique à 4 panneaux au 1/4 BBT. - 1971 : électrification - 1989 : automatisation **Optique actuelle :** lanterne Ø4 m blanche sans décoration, 3 niveaux de vitrage cylindrique sans boule et sur murette maçonnée, optique tournante focale 0,30 m à 4 éclats réguliers 5s., 4 panneaux au 1/4, monture métal. Cuve à mercure BBT Ebor 2200, lampe à incandescence 250 watts.



La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM - www.snsm.org).

En hommage aux trois sauveteurs bénévoles de la station SNSM des Sables-d'Olonne (85-Vendée) décédés en mer le 7 juin 2019 en portant secours à un pêcheur en détresse.

La SNSM est née en 1967 de la fusion de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés et des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, union suscitée par l'amiral Maurice Amman, ancien préfet maritime de la 2^e région à Brest.

La décision d'installer une **station de sauvetage à Goury** est prise le 27 déc. 1868, lors du conseil d'administration de la Société centrale de sauvetage des naufragés, réuni à Paris, sous la présidence de l'amiral **Charles Rigault de Genouilly** (1807-1873, polytechnicien, militaire et homme politique). Une station placée dans cette localité, habitée par une **vaillante population de pêcheurs**, complètera utilement la série de nombreux établissements de sauvetage que possède déjà le département de la Manche. De nombreux naufrages ont lieu au large, à proximité du "Raz Blanchard", puissant courant marin. Le 24 fév. 1870, un canot de sauvetage est affecté au port de Goury, et dix-huit marins se portent volontaires pour armer la nouvelle unité. De 1878 à 1928, pour l'évolution des secours, est construit le **bâtiment octogonal**, muni d'une plaque tournante permettant au canot, par une simple rotation, d'utiliser l'un ou l'autre des deux rails de descente à la mer, suivant les hauteurs de marées. Depuis 1870, sept canots ont progressivement équipé la station, dont le premier canot insubmersible, équipé de deux moteurs de 20 cv chacun en 1928.



Le port de Goury, avec sa station de sauvetage en mer (SNSM) et le phare au large.

Fiche technique : 23 au 25/05/2017 - LISA - série commémorative
 Société Nationale de Sauvetage en Mer 1967 / 2017 - 50^e anniversaire de la SNSM.
 Le canot "SNS 064 Président Joseph Oulhen" - station de l'Aber Wrac'h - Finistère.
 Création : Vivi NAVARRO - Mise en page : Valérie BESSER - Impression : Offset
 Couleurs : Polychromie - Type : LISA 2 - papier thermosensible - Format panoramique
 : H 80 x 30 mm (72x24) - Barres phosphorescentes : 2 - Faciale :
 gamme de tarifs à la demande - Présentation : Société Nationale de Sauvetage en Mer
 1967 / 2017 - 50^e anniversaire + logo à gauche et France à droite - Tirages : 30 000
Visuel : représentation du Canot Tous Temps "SNS 064 - Président Joseph Oulhen"
 de la station SNSM de l'Aber Wrac'h en intervention, les deux phares de l'Île Vierge
 (Enez-Werc'h) et leurs coordonnées géographiques ; et une rose des vents, à droite.



03 - A Plouguerneau (29-Finistère), les deux phares de **l'Île Vierge (Enez-Werc'h)** à 1,4 km du lieu-dit de **Kastell Ac'h** sont un précieux repère pour les marins compte tenu du grand nombre de récifs présents le long du littoral. Classé **MH** le **23/05/2011** + **se visite**.

L'ancien phare : une tour carrée haute de 31 m (33 m au dessus du niveau de la mer) construite de 1843 à août 1845, à partir de pierres granitiques prises sur place, avec à sa base un bâtiment rectangulaire de deux étages. Son premier feu était fixe et blanc, avec une portée de 14 milles, système Fresnel. Équipé selon le système de Fresnel, il fonctionna d'abord à l'huile de colza, puis aux huiles minérales. Doté d'une corne de brume, remplacée par une sirène d'une puissance de 1 200 W. - mis hors service, il sert désormais d'amer, point de repère fixe et identifiable, et un radiophare complète l'installation.

Le grand phare, le plus haut du monde. - **Architecture :** tour cylindrique en granit de moellons de pierres maçonnées avec soubassement de pierre de taille et encorbellement à la partie supérieure de la tour en pierre de taille (Ø 11 m à la base, rétrécit à Ø 7 m au sommet). Couronnement par consoles assemblées par des arcs supportant une balustrade de pierre. Soubassement avec porte surmontée d'une voûte en arc en plein cintre et maçonnerie de gros pavés de pierre de taille. Les murs ont jusqu'à 4 m d'épaisseur. Différents bâtiments annexes : magasins, cellier. Décoration intérieure soignée, opaline aux murs, boiseries dans la salle de veille et de la cuve. Lanterne de très grande taille.

Construction : janv. 1897 à 1837 - architectes : Armand Considère (1841-1914, ingénieur des Ponts et Chaussées) et Gaston Pigeaud - entreprise : Gustave Corre - mise en service : nov. 1837
 taille générale : 82,50 m - Ht. au dessus de la mer : 85 m - Ht. focale : 75 m / escalier : 365 marches.



Optique : mars 1902 - système technique de Léon Bourdelles (1838-1899, polytechnicien, directeur du Service des phares et balises) - vapeur de pétrole, feu à éclat blanc toutes les 5s, focale 0,50 m, optique double sur cuve à mercure. - mars 1903 : vapeur de pétrole, feu à éclat blanc toutes les 5s, focale 0,70 m, optique double sur cuve à mercure, 4 panneaux au ¼. - lampe halogène 650W.
 1956 : électrification - juil. 1967, installations des aérogénérateurs, remplacés en nov. 1978. - portée : 27 milles (50 km) - 2010 : automatisation totale.



04 - Phare de Kéréon (29-Finistère) - Classé **MH** le 20/04/2017 - le phare s'élève sur le récif de Men Tensel (la Pierre hargneuse), pointe avancée des écueils de Molène, au Sud-Est de l'Île d'Ouessant et au Nord-Ouest de l'Île Bannec, sur le chenal du Fromveur en mer d'Iroise. La tour de Kéréon est l'une des plus luxueusement aménagées. L'escalier tourne dans une cage aux murs ornés de mosaïque. Le vestibule, la cuisine, deux chambres de gardiens richement lambrissées de chêne constituent les quatre premiers niveaux mais c'est la salle d'honneur, située au 5^{ème} niveau, qui retient l'attention : revêtement mural en lambris de chêne de Hongrie dont plusieurs panneaux sont décorés de l'étoile des phares en relief. Le parquet, posé sur bitume, est décoré en son centre d'une grande rose des vents réalisée en ébène et acajou. Un don important a contribué au financement du dernier "phare-monument" : madame Jules Le Baudy, désirant honorer la mémoire de son grand-oncle Charles Marie Le Dall de Kéréon, officier de marine guillotiné, à 19 ans, durant la "Terreur", ce phare luxueux, devant porter son nom.

Architecture : tour cylindrique et soubassement ovoïde en pierre de taille apparente.

Elle fut terminée par une console assemblée par des plates-bandes supportant une balustrade à dés.

Construction : de 1907 à 1916 - ingénieurs : Le Corvaisier et Fernand Crouton (1881-1946) - mise en service : oct. 1916 - taille générale : 48 m - Ht. au dessus de la mer : 44 m - Ht. focale : 41 m / escalier : ___ marches.

1^{ère} optique : oct. 1916 : cuve à mercure, sur laquelle flotte l'optique, vapeur de pétrole, feu fixe d'horizon à occultation toutes les 5s. à secteurs blanc et rouge, focale 0,92 m. - optiques suivantes - 1933 : feu à occultations (2+1) toutes les 24s., secteur blanc et rouge, focale 0,92 m. - 1973 : électrification, le feu s'allume en fonction de la luminosité, grâce à une cellule, et est alimenté par deux groupes électrogènes et une éolienne. - lampe halogène 180W, rythme réalisé par un écran tournant - portée : 17 milles (31 km) - janv. 2004 : automatisation par télécontrôle. Aide sonore vibreur ELAC-ELAU 2200. 2+1 sons, toutes les 120 s..

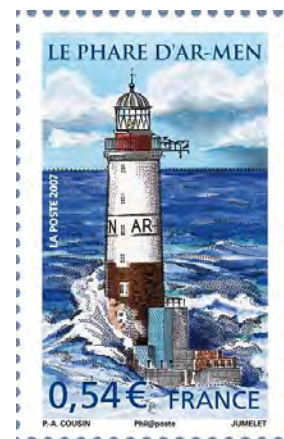


05 - Le phare d'Ar-Men ("la pierre", surnommé l'Enfer des enfers - 29-Finistère) c'est un phare en mer construit à l'extrémité de la chaussée de Sein, à la pointe Ouest de la Bretagne. - Classé **MH** le 31/12/2015
 Ce phare était nécessaire, à la suite de plusieurs naufrages dans cette zone, en particulier celui de la Corvette à aubes "Le Sané", nom d'un ingénieur maritime (1847-1859, avarie de barre) dans la nuit du 23 au 24 sept. 1859.

Architecture : tour tronconique en maçonnerie de pierre de taille de grès et de granite blanchie dans sa partie haute, peinte en noir dans sa partie inférieure, avec deux abris en maçonnerie lisse accolés, l'un au Nord-Est, l'autre à l'Est, à la partie inférieure, sur un soubassement de forme irrégulière en maçonnerie de pierres apparentes (il fut élargi de 1897 à 1900). Le fût est terminé par une corniche supportant une rambarde métallique. On accède à la lanterne par un escalier en vis, avec jour. Le toit de la lanterne est en zinc.

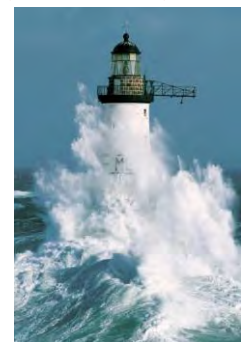
Construction : de 1867 à fév. 1881 - architecte et ingénieurs : Léonce Reynaud, Fenoux, Paul Joly, Alfred Cahen et Mengin sont chargés de la conception et de la réalisation. - mise en service : août 1881. taille générale : 37 m - Ht. au dessus de la mer : 33,5 m - Ht. focale : 33,5 m / escalier : ___ marches.

1^{ère} optique : août 1881 : feu fixe blanc, focale 0,70 m. - optiques suivantes - janv. 1892 : feu fixe, varié par de courtes occultations toutes les 5s., focale 0,70 m. - oct. 1897 : gaz d'huile, feu à 3 éclats toutes les 20 s., focale 0,70 m, installation d'une cuve à mercure. - 1903 : vapeur de pétrole - avril 1990 : feu blanc à 3 éclats groupés toutes les 20 s., optique tournante de 6 panneaux au 1/6, focale de 0,25 m. - 1988 / avril 1990 : électrification et automatisation, lampe halogène 250W - portée : 21 milles (39 km). - Aide sonore vibreur ELAC-ELAU 2200. 3 sons, toutes les 60 s.. - depuis 1990, les visites d'entretien du phare s'effectuent par hélicoptère.



Fiche technique : 12/11/2007 - Retrait : 31/07/2009 - série le coin du collectionneur : les phares maritimes - Le phare d'Ar-Men (29-Finistère)

Création : Pierre-André COUSIN - d'après photos : Guillaume & Philip Plisson et carte SHOM n° 7418, autorisation n° 610/2006 - Gravure : Claude JUMELET - Impression : Taille-douce
 Support : Papier gommé - Couleur : Polychromie - Format bloc-feuillet : H 143 x 105 mm - Format TP : V 26 x 40 mm (22 x 35) - Dentelure : 13 x 13 1/4 - Barres phosphorescentes : 2
 Faciale : 0,54 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20g - France - Présentation : Bloc-feuillet de 6 TP indissociables - Tirage : 2 500 000. - Visuel : le phare d'Ar-Men, "l'Enfer des enfers", en mer.





06 - Le phare du Pilier, sur l'île du Pilier - pointe Nord de Noirmoutier-en-Ile (85-Vendée) protection des abords Sud de l'estuaire de la Loire. - le site est protégé - Classé MH le 03/10/2012.

Premier phare : de 1827 à mai 1828, construction d'une tour cylindrique en maçonnerie de pierre de taille - mise en service en **fév. 1829** - haute de 29,50 m (32,50 m au-dessus de la mer) sur un soubassement carré. Elle est équipée d'un feu fixe blanc, toutes les 4 mn par des éclats précédés et suivis de courtes éclipses. De 1861 à 1866, restauration de la tour et construction des dépendances. En 1870, modification de la lanterne pour recevoir un brûleur au pétrole, mais la chaleur dégagée est telle que les soudures de la lanterne fondent et nécessite la construction d'une nouvelle tour.

Deuxième phare : du 4 juin au 15 oct. 1877, construction d'une nouvelle tour pyramidale en moellons de 34 m de hauteur, couronnée par une murette en briques rouges. - type de feu identique à l'ancienne tour. - **sept. 1903** : sur la face Sud-Est du phare, une demi-lanterne installée à 7 m au-dessus du sol, dispense un feu scintillant continu de secteur rouge. À côté, l'ancienne tour cylindrique est surmontée de l'ancienne radiobalise. - **déc. 1903** : feu à 3 éclats blancs groupés, toutes les 20 s. - incandescence par le pétrole. - **sept. 1910** : installation d'une sirène de brume - oct. 1934 : appareil sonore plus puissant. juil. 1944 : Optique est enlevée. - **août 1945** : rallumage du feu, après la guerre. - **mai 1946** : remise en service de la sirène. - **mai 1966** : installation de deux aérogénérateurs sur pylône. - **1996** : automatisation - lampe halogène 250W - blanc à 3 éclats 20s - 29 milles (53 km). - la lanterne, de grande taille, est peinte en rouge. L'île du Pilier est un site protégé du Conservatoire du littoral.



07 - Phare de Chassiron, sur une falaise rocheuse, est situé à l'extrémité Nord de l'île d'Oléron (17-Charente-Maritime). Ce phare permet aux marins de rentrer dans le **détroit du puits d'Antioche**, lieu semé de récifs et réputé pour ses nombreux naufrages, séparant l'île de Ré (au Nord) de l'île d'Oléron (au Sud). - Classé MH le 23/10/2012. - **se visite**.

Premier phare : la première tour à feu de 27 m de haut, édifée de 1679 à 1682, sur ordre de Jean-Baptiste Colbert (1619-1683, ministre et secrétaire d'État de la Marine de Louis XIV), était éclairée par deux feux de charbon. À l'époque, Rochefort était une position stratégique, un arsenal militaire important de la marine royale. L'augmentation du trafic maritime, la modernisation du balisage et le recul de la falaise ont conduit à l'édification d'un nouveau phare en 1834.

Deuxième phare - Architecture et construction : de 1833 à **déc. 1836** - **ingénieurs** : **Leclerc** - construite par l'entrepreneur **Flandrey** - tour cylindrique en pierres de Crazannes et corps de logis circulaire de Ø 40 m, à un étage + second étage en 1851 - corniches et moulures, le fût se termine par un congé et une astragale, et d'une rambarde métallique. - **mise en service** : **déc. 1836** - taille générale : 46 m - Ht. au dessus de la mer : 56,10 m - Ht. focale : 43 m Ø 18 m - escalier : 224 marches. - **1^{ère} optique 1836** : lanterne équipée d'un feu fixe de premier ordre dioptrique, alimenté en huile végétale, focale 0,92 m. - 1873 : huile minérale - 1895-1902 : gaz d'huile - **optiques suivantes** : **nov. 1902** : lanterne métallique à trois niveaux de vitrage cylindrique. à boule montée sur un muret en maçonnerie lisse, incandescence par l'acétylène, optique à 8 panneaux au 1/8 de focale 0,92 m, de type Henry-Lepaute, cuve à mercure à une colonne Henry-Lepaute, feu blanc à éclats réguliers 10 sec - **juin 1926** : la tour est peinte par bandes noires et blanches - **juin 1930** : électrification avec même caractéristiques : ampoule 250 W aux halogénures métalliques 1998 : automatisation - portée : 28 milles (52 km).



Fiche technique : 12/11/2007 - Retrait : 31/07/2009 - série le coin du collectionneur : les phares maritimes - Le phare de Chassiron (17-Charente-Maritime)

Création : **Pierre-André COUSIN** - d'après photos : Guillaume & Philip Plisson et carte SHOM n° 7418, autorisation n° 610/2006 - Gravure : **Claude JUMELET** - Impression : Taille-douce

Support : **Papier gommé** - Couleur : **Polychromie** - Format bloc-feuille : H 143 x 105 mm - Format TP : H 40 x 26 mm (35 x 22) - Dentelure : 13 1/4 x 13 - Barres phosphorescentes : 2

Faciale : 0,54 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20g - France - Présentation : Bloc-feuille de 6 TP indissociables - Tirage : 2 500 000.

Visuel : le phare "insulaire" de Chassiron à St-Denis d'Oléron + le Timbre à Date : une lentille de verre à échelon, invention d'Augustin Fresnel, la base des systèmes optiques des phares.



Fiche technique : 03 et 04/06/2016 - vignette LISA : 64^e Assemblée Générale de Philapostel - Saint-Denis d'Oléron 2016 - Création LISA : **Joël LEMAINÉ**

Impression : **Offset** - Couleur : **Polychromie** - Types : **LISA 2** - papier thermosensible - Format panoramique : H 80 x 30 mm (72x24) Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : **gamme**

de tarifs à la demande - avec le logo à gauche et France à droite + J. LEMAINÉ et Phil@poste - Tirage : 30 000 - **Visuel TP** : il évoque le pont reliant l'île d'Oléron au continent (50 ans, le 21 juin 2016), fort Boyard, l'huitre de Marennes-Oléron et le phare de Chassiron, à l'extrémité Nord de l'île d'Oléron.



Le phare, le sémaphore de la Marine, les bâtiments annexes et le jardin est en forme de rose des vents



La lanterne du phare



Des lentilles de verre à échelon, type Fresnel



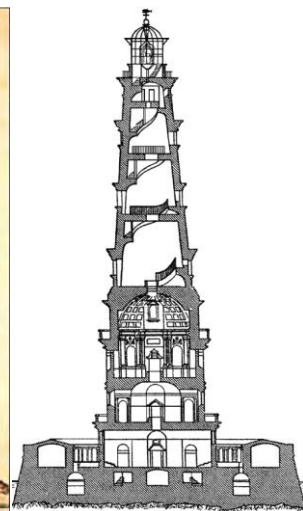
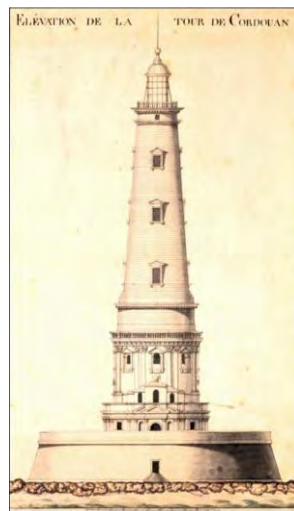
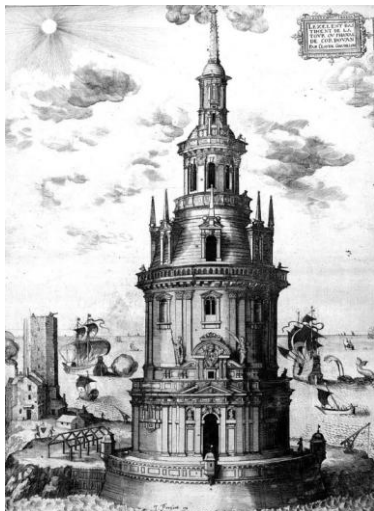
08 - Phare de Cordouan : 7 km en mer, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde (33-Gironde)

Le phare éclaire et sécurise fortement la circulation dans les deux passes permettant l'accès à l'estuaire : la grande passe de l'Ouest, balisée de nuit, qui longe le rivage Nord depuis le banc de la Coubre, et la passe Sud, plus étroite, et qui n'est pas balisée la nuit. (sur la commune du Verdon-sur-Mer).

Classé MH en 1862. - le phare se visite, c'est un endroit magique, dans un cadre grandiose.

La Tour de Cordouan : elle fut bâtie vers 1360, sous domination anglaise, sur les ordres du prince d'Aquitaine, Édouard Plantagenêt, ou Édouard de Woodstock, le "Prince Noir" (de juil. 1362 à oct. 1372). De forme polygonale, haute de 16 m, elle était terminée par une plateforme sur laquelle était allumé un feu de bois nocturne. La **reconstruction** est décidée sous **Henri III** (règne mai 1574 à août 1589), sous l'autorité de **Louis de Foix** (1535-1602, horloger, ingénieur et architecte), puis de **François Beuscher** (le conducteur de travaux). Commandé par **Jacques II de Goyon, seigneur de Matignon** (1525-1598, militaire, gouverneur de Guyenne, Maréchal de Matignon), l'œuvre royale est commencée en 1584 et achevée en 1611 (avec un luxe d'ornements : marbre, boiseries, sculptures, etc...) Le phare est constitué d'un petit dôme à huit baies fermées de vitraux. Dans un bassin placé sur un piédestal en bronze, on brûle du bois enduit de poix, d'huile et de goudron. La fumée est évacuée par une pyramide creuse de 6,50 m de haut. Le feu est situé à 37 m au-dessus des plus hautes mers. En 1645, une violente tempête détruit la pyramide et le dôme ; ce dernier est rétabli en 1664, et le combustible est remplacé par du blanc de baleine. Le soubassement est renforcé entre 1661 et 1664. En 1719, la partie supérieure de la tour est démolie. Elle est reconstruite en 1724 sur de nouveaux plans, dus au **Chevalier de Bitry**, ingénieur en chef des fortifications de Bordeaux.





Profil et coupe de la Tour de Cordouan au XVII^e siècle, à gauche, la Tour du Prince Noir. (par Claude Chastillon).

Profil et coupe du phare de Cordouan, dénommé le "Versailles de la mer"

Visite du phare : une chaussée empierrée de 260 m de long permet l'approvisionnement, elle est accessible à marée basse, depuis un petit débarcadère. - Ht. du phare : 68 m - portée actuelle : 21 milles (40 km) - 311 marches, jusqu'à la lanterne - 1^{er} étage : l'appartement du Roi - 2^{ème} étage : la chapelle - 3^{ème} étage : la salle des Girondins - 4^{ème} et 5^{ème} étages : paliers.

Evolutions du phare de Cordouan : le premier feu à réflecteurs paraboliques voit le jour en 1782, mais le phare se trouve alors en très mauvais état. Les marins déplorent par ailleurs l'insuffisance de la portée du phare, dont le feu n'est pas assez élevé. D'importants travaux de rénovation sont donc nécessaires. Ils sont menés de 1782 à 1789 par **Joseph Teulère** (1750-1824, architecte et ingénieur) qui suggère de rehausser cette tour de 30 m en conservant le rez-de-chaussée et les deux étages, et ceci dans le style Louis XVI dont la sobriété un peu sèche contraste avec la richesse des étages inférieurs. Il construit au-dessus une tour de forme tronconique, de quatre niveaux, terminée par une galerie et une lanterne. La lanterne est équipée de 12 réflecteurs paraboliques de Ø 82 cm, munis de lampe d'Argand placés sur un support tournant Lemoyne et Mulotin (horloger). Le combustible était un mélange de blanc de baleine, d'huile d'olive et d'huile de colza. - 1793 : changement des réflecteurs paraboliques par des réflecteurs fabriqués par Lenoir. Ø 82 cm, tournant. - **juil. 1823** : Augustin Fresnel choisit ce phare pour y installer son premier prototype d'appareil lentillaire : focale Ø 92 cm, à 8 panneaux dioptriques et miroirs de renvoi, la lampe a trois mèches concentriques, approvisionnée à l'huile de colza au moyen d'une pompe aspirante et refoulante, placée au "point focal" de l'appareil. - **août 1854** : démontage de la lanterne de Fresnel, et installation d'une lanterne avec feu à éclipses blanc de minutes en minutes. Focale Ø 92 cm, avec catadioptrique. - 1875 : l'huile minérale remplace l'huile végétale - **mai 1896** : mise en place d'un feu fixe à secteurs blancs, rouges et verts, focale Ø 92 cm. - 1907 : utilisation de vapeur de pétrole pour le feu - 1948 : électrification du phare à l'aide de deux groupes électrogènes, feu à occultations toutes les 12 s., focale Ø 92 cm, optique précédente modifiée. - 1976 : ajout d'un troisième groupe électrogène, feu assuré par une lampe de 6000W en 110 volts triphasé, feu à occultations avec trois secteurs colorés. - 1984 : lampe à xénon de 450 W. - 1987 : lampe halogène de 2000 W., portée de 18 milles (33 km), feu fixe à secteurs blanc, rouge, vert à occultation 2+1 de 12 s., focale Ø 92 cm, Ø lanterne : 3,50 m. - 1997 à 2005 : suite aux tempêtes, renforcement du bouclier de 1926 en béton armé de forme tronconique, 8,30 m de haut et couvrant le phare à l'Ouest sur 165°.



Fiche technique : 25/06/1984 - retrait : 11/10/1985 - Série du patrimoine technologique - les deux évolutions du phare de Cordouan, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Dessin et gravure : Jacques GAUTHIER - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Couleurs : Violet et noir Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Dentelure : 13 x 13 Faciale : 3,50 F - Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 7 000 000 - Visuel : le phare de Cordouan, sous deux aspects, l'ancien de 1611 et l'actuel.



09 - Le phare de Biarritz : il est situé à la pointe Saint-Martin, un escarpement rocheux dominant la ville de Biarritz (64-Pyrénées-Atlantiques) - Classé MH le 06/11/2009 - ouvert aux visites. La commission des phares publia en 1825, son programme pour l'éclairage des côtes françaises. Deux phares de premier ordre à feux tournants devaient être édifiés à Biarritz et Cordouan. Entre eux, un feu fixe de second ordre était projeté au Cap Ferret. Suite à cette décision, la première fut posée en 1829. **Architecture** : c'est une tour légèrement tronconique en maçonnerie lisse sur un bâtiment à deux niveaux, de forme irrégulière en maçonnerie de pierre lisse. Le soubassement est au début de forme octogonale puis lors de l'électrification du feu, il est complété par des salles techniques situées à l'arrière. Fût terminé par une corniche en quart de cercle et une astragale. Console portant une rambarde métallique. Lanterne de grande taille Ø 4 m. - **Construction** : de sept. 1829 à mai 1833 - architecte : Augustin Fresnel - ingénieur : Vionnois - entrepreneur : Sorbée. - Taille générale : 47 m - Ht. au dessus de la mer : 75 m - Ht. focale : 44 m / escalier : 248 marches. - **Oct. 1830** : un feu fixe sur une tour provisoire - 1^{ère} optique : fév. 1834 : feu de premier ordre à éclats longs blancs, toutes les 30s, focale Ø 0,92 m, huile végétale - **optiques suivantes** - janv. 1892 : feu fixe, varié par de courtes occultations toutes les 5s., focale 0,70 m. - **août 1861** : feu à éclipses toutes les 20s., à éclats alternativement blancs et rouges, focale Ø 0,92 m - 1873 : huile minérale - **août 1904** : feu 2 éclats groupés toutes les 10 s, focale Ø 0,70 m, 4 panneaux au 1/4. BBT, cuve à mercure, vapeur de pétrole. - 1953 : électrification - 1980 : automatisation - **actuellement** : lanterne noire à vitrage cylindrique de 3 niveaux Ø 3,50 m à boule et piédouche - optique BBT (Fresnel) et anneaux catadioptriques, focale Ø 70 cm, 2x2 éclats groupés et 4 panneaux au 1/4 sur cuve à mercure à 4 colonnes BBT à entraînement électrique, feu blanc à 2 éclats groupés 10s., lampe aux halogénures métalliques 1 000 W (ou lampe halo 400w), portée 26 milles (48 km).



Après les phares de la mer du Nord : le phare de Risban (Dunkerque). - de la Manche : le phare de La Hague-Goury.. - de la côte Atlantique, avec la côte bretonne : phare de l'île Vierge - entre les îles d'Ouessant et de Molène : le phare de Kéréon. - au large de l'île de Sein : le phare d'Ar-Men. - les côtes de Vendée et des Charentes, à la pointe Nord de l'île de Noirmoutier : le phare du Pilier. - à la pointe Nord de l'île d'Oléron : le phare de Chassiron. - au débouché de l'estuaire de la Gironde : le phare de Cordouan. dans le golfe de Gascogne / Gouf de Capbreton : le phare de Biarritz. - nous voici en mer Méditerranée, sur la Côte Vermeille (au Sud-Est de Port-Vendres) : le phare du Cap Béar ; sur la côte d'Azur (proche de Ramatuelle, au Sud de Saint-Tropez) : le phare du Cap Camarat. ; en Corse du Sud, entre la mer Méditerranée et la mer Tyrrhénienne, dans les Bouches de Bonifacio, au Sud de l'île Lavezzi : le phare des Lavezzi.



10 - Le phare du Cap Béar : le phare actuel a remplacé un feu fixe sur le mont Béart, au Sud-Est de Port-Vendres (66-Pyrénées-Orientales) - Classé MH le 09/10/2012. **Première tour** : en mai 1836, un feu était établi à une altitude de 210m, sur la colline Béar. Une petite tour cylindrique, sur soubassement, de 9 m de hauteur. Au sommet, une lampe à huile placée au foyer d'un miroir parabolique en métal argenté. Le service était assuré par 3 gardiens de quart la nuit, assurant son entretien le jour. Ce feu d'une portée de 10 lieues marine (30 milles ou 48 km) par temps clair ; situé en retrait de la côte, il avait une visibilité aléatoire par temps de brume. **Nouveau phare** : en 1905, à l'extrémité du Cap Béar, sur une plateforme rocheuse située à 79 m d'altitude, est construit un phare à éclipse. **Architecture et construction** : oct. 1905 - ingénieur : Bringer - c'est une tour pyramidale de section carrée, en blocs de marbre rose de Villefranche, encadré de gros blocs d'angle en granit gris et encorbellement à la partie supérieure. En contrebas du phare se trouvent les logements des gardiens et des bâtiments de service. La décoration intérieure est soignée : carrelé d'opaline bleue, un escalier conduit à son sommet chapeauté par une coupole de bronze. - Taille générale : 27 m - Ht. au dessus de la mer : 80 m - Ht. focale : 23 m / escalier : 110 marches. - électrifié en 1936, et totalement automatisé depuis - lanterne BBT, Ø 3 m standard à murette métallique. Vitrage cylindrique de 3 niveaux, focale Ø 0,70 m, à 3 panneaux au 1/5, rideau et réflecteur, cuve à mercure à 3 colonnes, lampe aux halogénures métalliques 250 W, changeur 6 lampes. Feu blanc à éclats groupés par 3 en 15 s. - portée 30 milles (environ 55 Kms) - Tout à côté du phare est installé le Radiophare ; celui-ci à partir de son positionnement GPS précis, transmet des signaux en mer permettant aux navigateurs de confirmer à tout instant leur position.





11 - Le phare du Cap Camarat : sur la côte d'Azur, proche de Ramatuelle et au Sud de Saint-Tropez. - un sémaphore, construit entre 1861 et 1863, mis en conformité en 1967, complète le dispositif. - Classé MH le 11/10/2012

Le Cap Camarat est le plus oriental des trois caps de la presqu'île de Saint-Tropez, classés au titre de la Loi 1930 sur les paysages depuis 1995.

Architecture et construction : 1836 à déc. 1838. - entrepreneur : **Joseph Marcel**
Le phare est bâti sur l'emplacement d'une vigie, construction d'une tour avec un soubassement et différents bâtiments comportant des magasins et des logements. - Tour carrée en maçonnerie enduite avec chaînes d'angle en pierres apparentes, centrée sur un soubassement carré d'un niveau. Corniches moulurées supportant une rambarde en matière composite. Abri cylindrique en pierre maçonnée supportant une lanterne de grande taille, restaurée 2001. Intérieur de 8 salles voûtées. Escalier avec rambarde métallique. Taille générale : **25,3 m** Ht. au dessus de la mer : **134 m** - Ht. focale : **20,5 m** - 1^{ère} optique : **juil. 1837** : feu à éclipse de mn/mn, focal Ø 0,92 m, huile végétale - **1875** : huile minérale - **sept. 1885** : galets soubassement tournant - **optiques suivantes** - **août 1901** : feu à 4 éclats groupés blancs toutes les 25 s., focal Ø 0,92 m à 4 panneaux au 1/8., pétrole - **1903** : cuve à mercure à 3 colonnes - **1946** : feu à 4 éclats blancs toutes les 15 s., 4 lentilles de Fresnel, focal Ø 0,50 m BBT à 4 panneaux au 1/6, électrifié en **1946** - automatisation : **1977** - halogénure métallique 400W feu blanc à 4 éclats groupés en 15 s. - portée : **26 milles** (47 km).



12 - Le phare des Lavezzi : Corse du Sud, entre la mer Méditerranée et la mer Tyrrhénienne, dans les Bouches de Bonifacio, au Sud de l'île Lavezzi - Classé MH le 11/10/2012
Il balise le détroit qui sépare la Corse de la Sardaigne. C'est l'une des zones les plus dangereuses de la mer Méditerranée à cause des écueils, des courants et du mauvais temps.

Historique : il est érigé en 1874 sur le "Capu di u Beccu", par le Service des phares, près de vingt ans après le naufrage, le **15 fév. 1855**, de la frégate "**Sémillante**" qui transportait des troupes pour la Guerre de Crimée (oct. 1853 à mars 1856) et sombra après avoir percuté l'îlot "k", dit de la Sémillante (773 morts et disparus, dont 560 reposent dans deux cimetières de l'île). En **1904**, une tourelle automatique est ajoutée à la signalisation lumineuse des Bouches.

Architecture et construction Tour rectangulaire en maçonnerie lisse de pierres apparentes, adossée à un corps de logis : Taille générale : **12,20 m** - Ht. au dessus de la mer : **27 m** - Ht. focale : **11 m** (repeinte en blanc à bandes rouges horizontales sur la face Est). - 1^{ère} optique : **mai 1874** : feu fixe blanc à secteurs blanc, rouge et vert, focale Ø 0,25 m, huile minérale. **optiques suivantes** : **mai 1911** : feu à secteurs blanc, rouge et vert, à 2 occultations toutes les 8 s., focale Ø 0,25 m, vapeur de pétrole. - **1986** : automatisation. - **Actuellement** : optique d'horizon à focale Ø 0,25 m à secteurs colorés. - lampe halogénure métallique 80W. feu fixe blanc, rouge, vert à 2 occultations toutes les 6 s. - portée 15 milles (27 km).



26 août 2019 - **75^e Anniversaire de la Libération de Paris - le 25 août 1944.**



L'année 2019 marque le 75^e Anniversaire de la Libération de la France. Du Débarquement en Normandie, le **6 juin 1944**, jusqu'à la signature solennelle de l'Acte de Capitulation, le **8 mai 1945** à Berlin, l'action conjointe des Armées Alliées et de la Résistance française, permet à la France de recouvrer sa Liberté. La Libération de la Capitale, durant la Seconde Guerre mondiale, a eu lieu du **19 au 25 août 1944**, marquant ainsi la fin de la bataille de Paris. Cet épisode a lieu dans le cadre de la Libération et met un terme à quatre années d'occupation de la capitale française.

Paris : le **vendredi 25 août 1944**, à **15h 30**, le général Philippe Leclerc de Hauteclocque reçoit dans son Q.G. de la gare Montparnasse, la capitulation du gouverneur général de la place, le général allemand Dietrich Von Choltitz. Une heure plus tard, le général Charles de Gaulle lui-même arrive à la gare et se voit remettre par Leclerc, l'acte de capitulation. Il se rend ensuite à l'Hôtel de Ville où il est reçu par Georges Bidault, président du Conseil National de la Résistance. Sur le perron, devant une foule enthousiaste et joyeuse, il célèbre en des termes flamboyants la libération de Paris :

"Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par elle-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France toute entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle".



Timbre à Date - P.J. : dimanche **25/08/2019** à l'Espace Paris de 14 h à 18h30 (29, rue de Rivoli - 75004 Paris) et le **lundi 26/08/2019** au Carré d'Encre (75-Paris)



Hôtel de Ville de Paris.
Conçu par : **Yves MONTRON**

Fiche technique : 26/08/2019 - réf. 11 19 014 - Série commémorative : 75^e anniversaire de la Libération de Paris - du 19 au 25 août 1944 (acte de Capitulation signé le 25 août 1944 à 15h30).

Création et mise en page : **Sylvie PATTE** et **Tanguy BESSET** - d'après photos © Pierre Jahan / Musée Carnavalet / Roger-Viollet © rabi-fotolia. - Impression : **Héliogravure**
Support : **Papier gommé** - Couleur : **Quadrichromie** - Format : **H 60 x 25 mm (56 x 21 mm - panoramique)** - Dentelure : **x** - Barres phosphorescentes : **2** - Faciale : **1,30 €**
Lettre Internationale, jusqu'à **20 g** - Europe et Monde - Présentation : **40 TP / feuille** - Tirage : **600 000** - **Visuel** - un **M8 Light Armored Car** (AM-M8, version T-22E2 de Ford, mai 1942) équipant l'Unité de Reconnaissance de la 2^e DB, lors de la Libération de Paris (devant l'Arc de Triomphe) - l'accueil des parisiens fait aux soldats libérateurs la Libération de Paris, par des Français, est un moment de liesse populaire extraordinaire, après quatre années d'occupation. La foule parisienne au pied de l'Arc de Triomphe.



Débarquement d'un M4 Sherman de la 2^e DB, à Utah Beach, plages du Cotentin, en Manche.



La foule parisienne au pied de l'Arc de Triomphe.



Le général Leclerc et ses troupes de la 2^{ème} DB, le 26 août 1944, à l'Arc de Triomphe.



La libération de Paris du 25 août 1944 : les combats de rue commencent le samedi 19 août. La police parisienne, venue en renfort, fait le coup de feu. Mais les Allemands réagissent en attaquant la préfecture de police et la mairie de Neuilly. Le 21 août, Paris se couvre de barricades ; on se bat dans tous les quartiers du centre de la capitale. Le général Von Choltitz a reçu d'Hitler l'ordre d'incendier Paris, mais il refusera de l'exécuter. Le 22 août dans la soirée, le général Leclerc a obtenu du général Bradley le feu vert pour foncer vers Paris : les groupements de la 2^e D.B. sont à Rambouillet et à Arpajon le 24 août et, bousculant les défenses allemandes, parviennent aux portes de la ville dans la soirée. À 20 h 45, quelques chars, commandés par le capitaine Dronne, arrivent sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Le lendemain, après avoir fait sa reddition à l'hôtel Meurice, Von Choltitz signe la capitulation au Q.G. du général Leclerc, à la gare Montparnasse.

Le 26 août 1944, le général de Gaulle et son entourage descendent les Champs-Élysées, de l'Arc de Triomphe en direction de la cathédrale Notre-Dame, pour assister à un Te Deum.

Les généraux De Gaulle et Leclerc, le 25 août 1944 à 16h avec leurs officiers au Q.G. de la gare Montparnasse.



Fiche technique : 09/11/1971 - retrait : 18/01/1974 - Série commémorative - Hommage au Général Charles de Gaulle (1890-1970), premier président de la V^e République

Création et gravure : Pierre BECQUET - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Couleurs : Rouge - Format : V 26 x 40 mm (22 x 36) - Dentelure : 13 x 13 - Faciale : 0,50 F
Présentation : 5 bandes / feuille - Tirage : 14 140 000 de bandes - **Visuel** : TP tiré de la bande de 4 TP + 1 vignette, avec la Croix de Lorraine. - un hommage au général Charles de Gaulle, avec sa descente des Champs Élysées, depuis l'Arc de Triomphe, le 26 août 1944 (Libération de Paris), et pour le premier anniversaire de son décès le 9 nov. 1970, à Colombey-les-Deux-Églises.

Fiche technique : 25/08/1969 - retrait : 23/01/1965 - Série commémorative - la Libération de Paris par la 2^e DB du général Philippe de Hauteclocque, dit "Leclerc", sur la route de l'Alsace et de la libération de Strasbourg

Création et gravure : Pierre GANDON - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Couleurs : Gris-bleu, gris clair et bistre-vert. - Format : V 52 x 32 mm (48 x 27) - Dentelure : 13 x 13 - Faciale : 0,45 F + 0,10 F de surtaxe au profit de la Croix-Rouge
Présentation : 25 TP / feuille - Tirage : 4 870 000. - **Visuel** : le général Philippe Leclerc de Hauteclocque et les combattants de la 2^e DB à l'assaut de la capitale, pour aider et défendre le peuple de Paris.

Philippe de Hauteclocque est né le 22 nov. 1902 au Château de Belloy Saint Léonard dans la Somme (80) dans une famille de vieille noblesse picarde. Il entre à Saint-Cyr en 1922 (promotion "Metz et Strasbourg") et en sort en 1924 ; il suit brillamment ensuite les cours de l'Ecole d'application de Cavalerie de Saumur. En 1925, il est affecté au 5^e Régiment de cuirassiers en occupation en Allemagne ; après avoir passé un an à Trèves, le lieutenant de Hauteclocque obtient une affectation au 8^e Spahis algériens au Maroc où il va passer cinq années. Il participe à la pacification du territoire au cours de laquelle il se distingue et prend le commandement du 38^e Goum en 1929 puis sert comme officier d'état-major. Il est rappelé en métropole en 1931 et devient instructeur à Saint-Cyr.

En 1938, il est reçu major à l'Ecole de Guerre et le reste l'année suivante lorsque la guerre interrompt la formation. Fin mai 1940, faisant alors partie de l'Etat-major de la 4^e Division d'Infanterie, il est fait prisonnier ; il parvient cependant à s'échapper et à rejoindre les lignes françaises. Le 15 juin, lors d'une contre-attaque face à des blindés ennemis dans la plaine de Champagne, il est blessé à la tête et à nouveau capturé. Il s'évade le 17 et, via l'Espagne et le Portugal, réussit à gagner Londres où il se présente le 25 juillet au général de Gaulle sous le pseudonyme de "Leclerc". Il est promu chef d'escadron. Il va accomplir de nombreuses missions en Afrique, pour rallier les territoires à la France Libre. Il va combattre les forces italiennes jusqu'à Koufra en janvier 1941, et proclame : "*Jurons de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la Cathédrale de Strasbourg*", c'est le Serment de Koufra. Le 6 mars 1941, il est nommé Compagnon de la Libération par le général de Gaulle ; promu colonel en juin 1941, puis général de brigade en août. A la mi-décembre 1942, Leclerc entreprend la conquête du Fezzan avec plus de 3 000 hommes formant la "Force L". Le 15 mai 1943, la Force L devient la 2^e Division française libre (2^e DFL). Trois mois plus tard naît la 2^e Division Blindée qui prend forme au Maroc. En avril 1944, elle est transférée en Angleterre où elle attend impatiemment l'heure du débarquement en France. Leclerc passe sous le commandement du général Patton et débarque en Normandie, près de Saint-Martin-de-Varreville le 1^{er} août 1944.

Leclerc dirige ses troupes pendant les difficiles combats de Normandie : Alençon, la Forêt d'Ecouves, Ecouché, Carrouges, Argentan.



Fiche technique : 24/08/1964 - retrait : 23/01/1965 - Série commémorative - XX^e anniversaire de la Libération de Paris (25 août 1944) et de Strasbourg (25 nov. 1944) par la 2^e DB du général Philippe de Hauteclocque, dit "Leclerc", honorant le "serment de Koufra"

Création et gravure : Jean PHEULPIN - Impression : Taille-Douce - Support : Papier gommé - Couleurs : Lie de vin, noir et bistre rouge. - Format : V 40 x 26 mm (36 x 22) - Dentelure : 13 x 13 - Faciale : 0,30 F + 0,05 F de surtaxe au profit de la Croix-Rouge
Présentation : 50 TP / feuille - Tirage : 3 800 000. - **Visuel** : à Paris, place de l'Opéra, des miliciens se rendent aux troupes alliées - la Croix de Lorraine, avec "Libération Paris - Strasbourg" - la 2^e DB du général Leclerc, entrant dans la ville de Strasbourg.

Le "**Serment de Koufra**" et le **Triomphe de la France Libre** : le 2 mars 1941, le colonel Philippe de Hauteclocque, dit "Leclerc" (nov. 1902-nov. 1947) enlève aux italiens l'oasis de Koufra, au Sud de la Libye. Avec ses hommes, qui ont rejoint comme lui le général de Gaulle après l'invasion de la France par les nazis, il fait le serment de ne plus déposer les armes avant que le drapeau français ne flotte sur Strasbourg. Ce serment marque le début d'une longue marche glorieuse qui passera par la Libération de Paris.

Le 16 sept. 1944, la campagne de France s'achève sans que nos provinces de l'Est aient pu être libérées. Il faut attendre deux mois pour que la 1^{ère} Armée française entre le 20 nov. 1944 à Mulhouse - la III^{ème} Armée américaine le 22 nov. à Metz - la 2^{ème} D.B. le 23 nov. à Strasbourg. Le dernier acte commencera le 20 janv. 1945 : Colmar est libéré le 2 fév. et toute la Haute-Alsace le 7 fév. 1945. Il ne reste alors, que les "poches de l'Atlantique", où de fortes garnisons allemandes se sont enfermées.



Fiche technique : 26/08/2019 - réf. 21 19 406 - Souvenir de la commémoration 75^e anniversaire de la Libération de Paris - du 19 au 25 août 1944 (acte de Capitulation signé le 25 août 1944 à 15h30) - reprise d'une partie du visuel du TP + le timbre.

Présentation : carte 2 volets + 1 feuillet gommé avec le TP. - Conception graphique : Sylvie PATTE et Tanguy BESSET - d'après photos © Pierre Jahan / Musée Carnavalet / Roger-Viollet © rabi-fotolia - Impression carte : Offset - Impression feuillet : Héliogravure
Support : Papier gommé. - Couleur : Quadrichromie - Format carte : 2 volets : H 210 x 200 mm - Format feuillet : H 200 x 95 mm - Format TP : H 60 x 25 mm (56 x 21)
Dent : x x - Barres phosphorescentes : 2 - Faciale : 1,30 € - Lettre Internationale, jusqu'à 20 g - Europe et Monde - Prix de vente : 4,00 € - Tirage : 30 000

Visuel : couverture : la foule parisienne au pied de l'Arc de Triomphe, - arrière : reprise du visuel du timbre panoramique - le TP : un M8 Light Armored Car (AM-M8, version T-22E2 de Ford, mai 1942) équipant l'Unité de Reconnaissance de la 2^e DB, lors de la Libération de Paris (devant l'Arc de Triomphe) - l'accueil des parisiennes fait aux soldats libérateurs la Libération de Paris, par des Français, est un moment de liesse populaire extraordinaire, après quatre années d'occupation. - La foule parisienne au pied de l'Arc de Triomphe.



Feuillet : noms des principaux personnages et lieux de la libération de Paris + phrase du général.

Fiche technique : 15/07/2019 - réf: 11 19 404 - Carnets pour guichet - "Marianne l'Engagée" du 19 juillet 2018 - nouvelles couvertures publicitaires

Publicité pour l'abonnement aux documents philatéliques + l'utilisation du carnet de 12 TVP autocollants + code barre et logo La Poste + FSC

Mise en page de la couverture : Agence AROBACE - Impression : Typographie et Taille-Douce - Création TVP : Yseult Yz (Yseult DIGAN) - Gravure TVP : Elsa CATELIN

Impression TVP : Taille-Douce - Support : Papier auto-adhésif - Couleur : Rouge - Format carnet : H 130 x 52 mm - Format TVP : V 20 x 26 mm (15 x 22) - Barres phosphorescentes : 2

Dentelure : Ondulée verticalement - Prix de vente : 12,60 € (12 x 1,05 €) - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20g - France - Tirage : 100 000 carnets



Fiche technique : 19/08/2019 - réf: 11 19 426 - Carnets pour guichet - "Marianne l'Engagée" du 19 juillet 2018 - nouvelles couvertures publicitaires

Publicité pour la carte Youpix "Souriez c'est posté !" (depuis un smartphone) + l'utilisation du carnet de 12 TVP autocollants + code barre et logo La Poste + FSC

Création graphique et mise en page : Agence AROBACE - Impression : Typographie et Taille-Douce - Création TVP : Yseult Yz (Yseult DIGAN) - Gravure TVP : Elsa CATELIN

Impression TVP : Taille-Douce - Support : Papier auto-adhésif - Couleur : Vert - Format carnet : H 130 x 52 mm - Format TVP : V 20 x 26 mm (15 x 22) - Barres phosphorescentes : 1 à droite

Dentelure : Ondulée verticalement - Prix de vente : 10,56 € (12 x 0,88 €) - Lettre Verte, jusqu'à 20g - France - Tirage : 100 000 carnets

15 Juillet 2019 - *Collector Napoléon*

Fiche technique - Collectors Napoléon - 15/07/2019 - réf: 21 19 900 - La naissance de Napoléon, avec 4 villes emblématiques de la vie de Napoléon : Ajaccio, Brienne, Paris et Valence.

Blocs-feuillets, 4 MTAM - Conception graphique : Agence huitième jour - Impression : Offset - Support : Papier auto-adhésif

Couleur : Quadrichromie - Format bloc-feuille : V 148,5 x 210 mm - Format des 4 TVP : H 45 x 37 mm - zone de personnalisation : H 33,5 x 23,5 mm.

Dentelures : Prédécoupe irrégulière - Barres phosphorescentes : 1 à droite - Faciale TVP : Lettre Verte, jusqu'à 20g France (4 x 0,88 €) - Prix de vente : 5,00 €

Présentation : Demi-cadre gris bas + côté droit - Impression : Lettre Verte + Phil@poste - 3 carrés gris à droite - France et La Poste - Tirage : 20 000.



Naissance de Napoléon Bonaparte (nom : Napoleone Buonaparte)

Il y a 250 ans, naissait Napoléon Bonaparte. Devenu Consul, puis Empereur, il bouleversa son époque en jetant les bases d'un édifice social, juridique, et pénal, qui perdure encore aujourd'hui à travers l'Europe.

MTAM : Ajaccio : maison natale (ancienne "Casa Bozzi")

Le musée de la Maison Bonaparte, est installé dans la maison où Napoléon Bonaparte est né le 15 août 1769 à Ajaccio (2A-Corse-du-Sud), et où il a passé son enfance.

Il évoque le souvenir de l'empereur et de sa famille en Corse, et présente différents meubles et objets lui ayant appartenu. Le musée est plus centré sur le patrimoine corse ou l'histoire de la maison, que sur la vie de l'empereur.

Brienne (10-Aube) : Ecole royale militaire

En 1776, le gouvernement fit le choix de ce collège pour y établir une succursale de l'École militaire de Paris, mais elle fut supprimée en 1790. Le plus célèbre pensionnaire fut Napoléon Bonaparte. Entré dans cette école peu avant ses dix ans, en avril 1779, il y resta cinq années, jusqu'au 17 octobre 1784. Plus tard, son frère Lucien y fut également admis. Lorsque la ville de Brienne fut le théâtre d'une bataille (29 janv. 1814), suivie d'un incendie qui en fit un monceau de cendres, Napoléon promit de rebâtir la ville, d'acheter le château, d'y fonder une résidence impériale et une école militaire. A l'île de Sainte-Hélène (lieu d'exil entre le 14 oct. 1815 et le 5 mai 1821, date de son décès.) il disposa par son testament, qu'une somme importante serait prélevée sur son domaine privé pour la ville de Brienne et ses habitants. Par arrêté du 29 juin 1933, les bâtiments de l'ancienne école militaire sont classés au titre des M.H.

Paris (75) : Ecole d'enseignement supérieur militaire

Elle fut élevée de sept. 1751 à 1756 à la demande du roi Louis XV, le "Bien-Aimé" (règne sept. 1715 à mai 1774). Construite au XVIII^e siècle par Ange-Jacques Gabriel (1698-1782, premier architecte du roi), cet ensemble monumental, avec son dôme quadrangulaire inspiré de l'architecture du Louvre, est toujours en activité.

Bonaparte est entrée à l'École militaire en oct. 1784, il en sort en oct. 1785, peu après avoir reçu la Confirmation, dans la chapelle de l'institution. L'école fut fermée de 1787 à 1878. Bâtiment classé au titre des M.H. depuis 1990.

Valence (26-Drôme) : Maison des Têtes, située au 57, Grand Rue.

La maison des Têtes a été construite entre 1528 et 1532, par Antoine De Dorne, professeur à l'Université et Consul de Valence. Elle marque le passage du style gothique flamboyant à celui de la Renaissance, et doit son nom à la présence de nombreuses têtes sculptées. Des sculptures symbolisent : les vents, la Fortune, le Temps, ou encore la théologie, le droit ou la médecine tandis que le corridor est orné de bustes d'empereurs romains.

Cette maison appartient par alliance, à Barthélémy de Marquet, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Elle ouvrit ses portes à d'illustres personnages, dont notamment Bonaparte, alors jeune lieutenant de l'école d'artillerie de Valence (1785-1786) et ami du fils Marquet. En 1798, le général Bonaparte demanda à l'imprimeur Marc Aurel, dont la mère a acquis la Maison des Têtes en 1794, de l'accompagner dans sa campagne d'Egypte. Clin d'œil de l'histoire : en 2018, Bonaparte réinvestira les lieux qui abriteront la collection de l'association Bonaparte à Valence.

Nouveautés de Saint-Pierre-et-Miquelon (975 - St-Pierre-et-Miquelon -Langlade)

Fiche technique : 10/07/2019 - réf: 12 19 110 - SP&M - série des Personnages Historiques - bloc-feuille : François-René, vicomte de Chateaubriand

Il est né à Saint-Malo, le 4 sept. 1768, dans une famille de petite noblesse bretonne - il décède à Paris, le 4 juil. 1848 - écrivain, l'un des précurseurs du romantisme, et homme politique de mouvance royaliste. Son œuvre principale "Mémoires d'outre-tombe" (ou "Mémoires de ma vie" 1809 à 1841- publiée en 12 volumes, vers 1849/50, après son décès).

Création : Marie-Laure DRILLET - Gravure : Elsa CATELIN - Impression : mixte Taille-Douce / Offset - Support : Papier gommé - Couleur : Polychromie

Format bloc-feuille : V 65 x 71,5 mm - Format TP : V 30 x 40 mm (26 x 36) - Faciale : 2,00 € - Présentation : Bloc-feuille - 1 TP - Tirage : 30 000

Visuel : Chateaubriand découvrant l'île de Saint-Pierre et Miquelon - avec un extrait des "Mémoires d'Outre-Tombe" (T1/livre 6/chapitre 5 - Londres, d'avril à septembre 1822) :

"Nous gouvernâmes vers les îles Saint-Pierre et Miquelon, cherchant une nouvelle relâche. Quand nous approchâmes de la première, un matin entre dix heures et midi, nous étions presque dessus ; ses cotes perçaient en forme de bosse noire, à travers la brume".



Fiche technique : 07/08/2019 - réf. 12 19 – SP&M - bloc-feuillet de la série "Véhicules anciens" les Taxis

Création : Raphaële GOINEAU - Impression : Offset - Support : Papier gommé - Couleur : Polychromie - Format bloc-feuillet : H 170 x 115 mm - Format 4 TP : H 52 x 31 mm (48 x 27) - Faciale des 4 TP : 1,05 € - Lettre Prioritaire, jusqu'à 20 g - France - Présentation : Bloc-feuillet indivisible - Prix de vente : 4,20 € - Tirage : 30 000.

Visuel : (de très mauvaise qualité). - mise en scène : 4 taxis, véhicules de type américain des années d'après-guerre. - Fond du bloc : détail d'un tableau de bord.

Evénements philatéliques dans la Région :

06 et 7 juillet 2019 - XXV^e anniversaire du Musée de l'aviation de Condé-Vraux (51) - souvenirs philatéliques réalisés par l'artiste Roland IROLL

Ce terrain d'aviation militaire a servi entre 1939 et 1945, par les Anglais, les Allemands et les Américains. Le musée, tenu par des bénévoles, raconte une période de la dernière guerre mondiale 1939-1945 et plus particulièrement l'histoire du terrain d'aviation militaire de Condé-Vraux. Vous y trouverez une multitude de pièces ou d'objets retrouvés dans les environs ou donnés par des anciens qui vous rappelleront des souvenirs, des anecdotes racontées par vos parents ou grands parents. Les enfants pourront s'installer dans la cabine d'un Bréguet ou dans le cockpit d'un Jaguar.



12 juillet 2019 - Belfort (90) - ville départ du Tour de France (7^e étape) - belle carte avec MTAM et TâD (mis à l'honneur, le Lion de Belfort)



14 juillet 2019 - Saulcy-sur-Meurthe (88-Vosges) - Cent ans du défilé de la Victoire du 14 juillet 1919. (carte postale + MTAM + TâD de l'Association "Mémoire de René Fonck")



René Paul Fonck est né à Saulcy-sur-Meurthe (88-Vosges), le 26 mars 1894 - décède le 18 juin 1953 à Paris. Pilote de chasse pendant la Première Guerre mondiale, il est surnommé "l'as des as" français et alliés, avec 75 victoires officiellement homologuées. Il sera député pour le département des Vosges de 1919 à 1924.

En 1916, pilote d'observation, il forcera en peu de temps, deux avions de reconnaissance allemand à atterrir derrière les lignes alliées. Cela lui vaut d'être muté dans la chasse à l'escadrille N 103, une escadrille du Groupe de Combat n°12, unité d'élite de la chasse française surnommée "Escadrille des Cigognes". Il va s'y révéler un chasseur d'un talent exceptionnel, combinant plusieurs qualités : une vue perçante, une résistance naturelle à la haute altitude et un talent de tir sans égal. L'as Maurice Boyau (1888-mort pour la France le 16 sept. 1918 à Mars-la-Tour -54) dira : "Fonck dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Ce n'est pas un homme, c'est un oiseau de proie. Là-haut, il sent l'ennemi, il en distingue nettement à 8 ou 10 km sans être vu. Il choisit sa proie. Quelques balles suffisent, il n'y a jamais eu de riposte". Terminant la guerre avec le grade de lieutenant, René Fonck sera le porte-drapeau de l'aviation lors du défilé de la victoire du 14 juil.1919.



Emissions prévues pour septembre 2019 : 1 sept. - suite des Trésors de la Philatélie : 1/5 du "Patrimoine de France, en timbres" (10 bloc-feuilles + 1 offert) / 9 sept. - TP : Monte Cinto, point culminant de la Corse / série jeunesse : mini-feuille Astérix / 13 sept. - carnet de 12 TVP : Ensemble, sauvons notre patrimoine / 23 sept. - Le Creusot / série Métiers d'Art : la reliure / SPM : Mr. Georges Poulet.

Je vous souhaite d'agréables Vacances, et espère vous retrouver à la rentrée de septembre - Amitiés.

SCHOUBERT Jean-Albert